

Document de  
**La Banque mondiale**

**POUR USAGE OFFICIEL UNIQUEMENT**

Rapport N° : PAD3621

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT *ET/OU*  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

DOCUMENT DE PROJET

CONCERNANT

UNE PROPOSITION DE SUBVENTION ADDITIONNELLE

D'UN MONTANT DE (XX DTS) MILLIONS

(ÉQUIVALENT À 160 MILLIONS D'USD DONT 110 MILLIONS D'USD PROVENANT DU GUICHET  
POUR LES RÉFUGIÉS ET 50 MILLIONS D'USD PROVENANT DU GUICHET DE RÉPONSE AUX CRISES)

ET

UNE PROPOSITION DE CRÉDIT ADDITIONNEL

D'UN MONTANT DE (XX DTS) MILLIONS

(ÉQUIVALENT À 285 MILLIONS D'USD, DONT 110 MILLIONS D'USD PROVENANT DU GUICHET  
POUR LES RÉFUGIÉS ET 50 MILLIONS D'USD PROVENANT DU GUICHET DE RÉPONSE AUX CRISES)

À LA

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

POUR UN

Deuxième Financement Additionnel au titre du  
**Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix**  
{DATE DE VALIDATION DU RVP}

Département de la Protection Sociale & l'Emploi  
Région Afrique

Ce document est rendu public avant d'être considéré par le Conseil d'Administration. Cela ne présume pas une conclusion quelconque. Ce document pourrait être mis à jour suite à son examen par le Conseil d'Administration et le document mis à jour sera publié selon les procédures de la Banque concernant l'Accès à l'Information.

OU

Ce document est destiné à une diffusion restreinte et ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Son contenu ne peut autrement pas être divulgué sans autorisation préalable de la Banque mondiale.

## ÉQUIVALENTS EN DEVISE

Taux de Change en Vigueur au : 29 février 2020

Unité Monétaire = USD

SDR 0.73 = US\$1

US\$1.37 = SDR 1

ANNÉE FISCALE

1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre

Vice-Président Régional : Hafez M. H. Ghanem

Directeur Pays : Jean-Christophe Carret

Directeur Régional : Amit Dar

Directeur Sectoriel : Jehan Arulpragasam

Chargés de Projet : Paul G. A. Bance, John A. Elder

## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

<b>ABR</b>	Allocation Basée sur les Résultats
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CACM</b>	Cellule d'Analyse conjointe de la Mission des Nations Unies
<b>CC&amp;VC</b>	Changement Climatique et Variabilité du Climat
<b>CLD</b>	Comité Local de Développement
<b>CERC</b>	Composante d'Intervention d'Urgence Contingente ( <i>Contingent Emergency Response Component</i> )
<b>CFW</b>	Argent contre travail ( <i>Cash for Work</i> )
<b>CGES</b>	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
<b>CICR</b>	Comité International de la Croix Rouge
<b>CNR</b>	Commission Nationale pour les Réfugiés ( <i>National Refugees Commission</i> )
<b>CWG</b>	Groupe de Travail Cash ( <i>Cash Working Group</i> )
<b>DC</b>	Développement Communautaire
<b>DSP</b>	Diagnostic Systématique Pays
<b>EAS</b>	Exploitation et Abus Sexuels
<b>EE</b>	Evaluation Environnementale
<b>EI</b>	Évaluation d'Impact
<b>ERS</b>	Évaluation des Risques de Sécurité
<b>FA</b>	Financement Additionnel
<b>FPI</b>	Financement de Projets d'Investissement
<b>FSRDC</b>	Fonds Social de la République Démocratique du Congo
<b>GBM</b>	Groupe de la Banque mondiale
<b>GEMS</b>	Initiative GEMS ( <i>Geo-Enabling Initiative for Monitoring and Supervision</i> )
<b>GF</b>	Gestion Financière
<b>GRC</b>	Guichet de Réponses aux Crises
<b>HDP</b>	Humanitaire-Développement-Paix
<b>HS</b>	Harcèlement Sexuel
<b>ICH</b>	Indice du Capital Humain
<b>ICP</b>	Indice de Ciblage du Projet
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement ( <i>International Development Association</i> )
<b>IDA18</b>	18 <sup>ème</sup> Reconstitution des ressources de l'IDA ( <i>The 18<sup>th</sup> Replenishment of IDA</i> )
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IRI</b>	Indicateur de Résultats Intermédiaires
<b>ISR</b>	Riposte Stratégique Intégrée ( <i>Integrated Strategic Response</i> )
<b>THIMO</b>	Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre
<b>MARTA</b>	Surveillance Automatisée pour une Analyse en Temps Réel ( <i>Monitoring Automated for Real-Time Analysis</i> )
<b>MEDAC</b>	Mesures d'Accompagnement
<b>MINAS</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MONUSCO</b>	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RD Congo
<b>NPF</b>	Nouveau Cadre des Marchés Publics ( <i>New Procurement Framework</i> )
<b>ODP</b>	Objectif de Développement du Projet
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé

<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PG</b>	Pratique Globale
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PO</b>	Politique Opérationnelle
<b>PPA</b>	Parité de Pouvoir d'Achat
<b>PPP</b>	Plan de Passation de Marchés du Projet
<b>PPSD</b>	Stratégie de Passation des Marchés du Projet pour le Développement ( <i>Project Procurement Strategy for Development</i> )
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>RSW</b>	Sous-Guichet Régional pour l'Aide aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil ( <i>Regional Sub-Window for Refugees and Host Communities</i> )
<b>S&amp;E</b>	Suivi et Évaluation
<b>SGAB</b>	Système de Gestion des Activités des Bénéficiaires
<b>SIASS</b>	Stratégie Internationale d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation
<b>SRP</b>	Plan Stratégique de Riposte à l'Épidémie EVD ( <i>Strategic Response Plan</i> )
<b>SST</b>	Santé et Sécurité au Travail
<b>STAREC</b>	Programme national de Stabilisation et de Reconstruction
<b>STEP</b>	Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix
<b>TMI</b>	Transfert Monétaire Inconditionnel
<b>TTL</b>	Chargé de Projet ( <i>Task Team Leader</i> )
<b>UMOP</b>	Unité de Mise en Œuvre du Projet
<b>UNDSS</b>	Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies
<b>UNHAS</b>	Service Aérien d'Aide Humanitaire des Nations Unies
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>UNOCHA</b>	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
<b>USPI</b>	Urgence de Santé Publique de portée Internationale
<b>VBG</b>	Violence Basée sur le Genre

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>5</b>
<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION D'UN FINANCEMENT ADDITIONNEL .....</b>	<b>7</b>
<b>A. Contexte du Pays .....</b>	<b>8</b>
<b>B. Contexte du Secteur .....</b>	<b>9</b>
<b>C. Statut et Résultats du Projet Initial.....</b>	<b>10</b>
<b>D. Leçons apprises en vue de la conception du Financement Additionnel.....</b>	<b>12</b>
<b>E. Raison et Justification d'un Financement Additionnel .....</b>	<b>13</b>
<b>II. DESCRIPTION DU FINANCEMENT ADDITIONNEL .....</b>	<b>14</b>
<b>A. Objectif de Développement du Projet et Bénéficiaires .....</b>	<b>16</b>
<b>B. Principaux Indicateurs et Résultats .....</b>	<b>17</b>
<b>C. Composantes et Activités.....</b>	<b>18</b>
<b>D. Programme sur les Déplacements Forcés : RSW.....</b>	<b>21</b>
<b>E. Réponse à la crise : Ebola (GRC).....</b>	<b>22</b>
<b>F. Mise en Œuvre et partenariats.....</b>	<b>23</b>
<b>E. Budget et Financement .....</b>	<b>24</b>
<b>III. PRINCIPAUX RISQUES .....</b>	<b>25</b>
<b>IV. BILAN DE L'ÉVALUATION.....</b>	<b>27</b>
<b>A. Analyse Économique .....</b>	<b>27</b>
<b>B. Analyse Technique.....</b>	<b>29</b>
<b>C. Gestion Financière et Décaissement.....</b>	<b>32</b>
<b>D. Passation des Marchés .....</b>	<b>34</b>
<b>E. Social et Environnement (y compris les Sauvegardes).....</b>	<b>36</b>
<b>V. SYSTÈME DE GESTION DES PLAINTES DE LA BANQUE MONDIALE.....</b>	<b>40</b>
<b>VI TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS .....</b>	<b>41</b>
<b>VII MODIFICATION(S) DÉTAILLÉE(S).....</b>	<b>41</b>
<b>VIII. CADRE DE RÉSULTATS ET SUIVI .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE I : STRATÉGIE D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE.....</b>	<b>65</b>

**INFORMATION DE BASE – PROJET INITIAL (Projet de Stabilisation de l’Est de la RDC pour la Paix- P145196)**

Pays Congo, République Démocratique du	Type de Produit IBRD/IDA	Chargé de Projet Paul G. A. Bance		
ID du Projet P145196	Instrument de Financement Financement de Projets d’Investissement	Resp. CC HAFS2 (9346)	Req CC AFCC2 (6546)	Domaine de Pratique (Principal) Protection Sociale & Emplois

Agence d’Exécution : Fonds Social de la RDC (FSRDC)

S’agit-il d’un projet labellisé  
régionalement ?

Non

Collaboration Banque/IFC

Non

Date d’Approbation 27-fév-2014	Date de Clôture 30-juin-2020	Date Prévue d’Expiration de la Garantie	Catégorie d’Évaluation Environnementale (EE) Initiale Évaluation Partielle (B)	Catégorie EE Actuelle Évaluation Partielle (B)
-----------------------------------	------------------------------------	---	---	--

**Modalités de financement et de mise en œuvre**

<input type="checkbox"/> Approche Programmatique Multi-phase [MPA]	<input type="checkbox"/> Composante d’Intervention d’Urgence Contingente (CERC)
<input type="checkbox"/> Série de Projets (SOP)	<input checked="" type="checkbox"/> État(s) Fragile(s)
<input type="checkbox"/> Indicateurs Liés au Décaissement (DLIs)	<input type="checkbox"/> Petit(s) État(s)
<input type="checkbox"/> Intermédiaires Financiers (FI)	<input type="checkbox"/> Fragile dans un Pays Non Fragile
<input type="checkbox"/> Garantie Basée sur les Projets	<input checked="" type="checkbox"/> Conflit
<input type="checkbox"/> Prélèvement Différé	<input type="checkbox"/> Répondre à une Catastrophe Naturelle ou Provoquée par l’Homme
<input type="checkbox"/> Modalités Alternatives de Passation des Marchés (APA)	

## Objectif(s) de Développement

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables des provinces de l'Est de la RDC.

## Notations (extraits du Rapport Intermédiaire du projet Initial)

	Mise en œuvre					Dernier Rapport Intermédiaire
	29-juin-2017	18-avril-2018	17-sept-2018	18-janv-2019	30-juillet-2019	07-fév-2020
Progrès vers la réalisation de l'ODP	S	S	MS	MS	MS	MS
Progrès Global de la Mise en Œuvre (IP)	MS	MS	MS	MS	MS	MS
Évaluation Globale des Sauvegardes	MU	MS	MS	MS	MS	MS
Risque Global	H	H	H	H	H	H

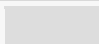


## INFORMATION DE BASE – FINANCEMENT ADDITIONNEL (Deuxième Financement Additionnel de STEP - P171821)

ID du Projet P171821	Nom du Projet Deuxième Financement Additionnel de STEP	Type de Financement Additionnel Restructuration, Mise à l'Échelle	Besoin Urgent ou Contraintes de Capacité Oui
Instrument de Financement Financement de Projets d'Investissement	Type de Produit IBRD/IDA	Date d'Approbation 29-avril-2020	
Date Prévue du Décaissement Total 29-février-2024	Collaboration Banque/IFC Non		
S'agit-il d'un projet « régional » ? Non			

### Modalités de financement et de mise en œuvre

<input type="checkbox"/> Série de Projets (SOP)	<input checked="" type="checkbox"/> État(s) Fragile(s)
<input type="checkbox"/> Indicateurs Liés au Décaissement (DLIs)	<input type="checkbox"/> Petit(s) État(s)
<input type="checkbox"/> Intermédiaires Financiers (FI)	<input type="checkbox"/> Fragile dans un Pays Non Fragile
<input type="checkbox"/> Garantie Basée sur les Projets	<input checked="" type="checkbox"/> Conflit
<input type="checkbox"/> Prélèvement Différé	<input type="checkbox"/> Répondre à une Catastrophe Naturelle ou Provoquée par l'Homme
<input type="checkbox"/> Modalités Alternatives de Passation des Marchés (APA)	
<input checked="" type="checkbox"/> Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC)	

### Résumé des Décaissements (de Rapport Intermédiaire Initial)

Origine des Fonds	Engagements Nets	Total Décaissé	Solde Restant	Décaissé
IBRD				 %
IDA	129.10	114.78	7.04	 94 %
Subventions	4.67	4.67		 100 %

### DONNÉES SUR LE FINANCEMENT DU PROJET – FINANCEMENT ADDITIONNEL (Deuxième Financement Additionnel de STEP - P171821)

#### DONNÉES FINANCIÈRES (en millions d'USD)

#### RÉSUMÉ (Financement Total)

	Financement en cours	Financement Additionnel Proposé	Financement Total Proposé
<b>Coût Total du Projet</b>	129.10	445.00	574.10
<b>Financement Total</b>	129.10	445.00	574.10
<b>dont IBRD/IDA</b>	129.10	445.00	574.10
<b>Déficit de Financement</b>	0.00	0.00	0.00



**DÉTAILS - Financement Additionnel****Financement du Groupe de la Banque mondiale**

International Development Association (IDA)	445.00
IDA Credit de l'IDA	285.00
IDA Grant	160.00

**Ressources de l'IDA (en millions d'USD)**

	Montant du Crédit	Montant de la Subvention	Montant de la Garantie	Montant Total
<b>Congo, République Démocratique du</b>	285.00	160.00	0.00	445.00
PBA National	125.00	0.00	0.00	125.00
Réfugié	110.00	110.00	0.00	220.00
Guichet spécial de financement de Réponses aux Crises (CRW)	50.00	50.00	0.00	100.00
<b>Total</b>	<b>285.00</b>	<b>160.00</b>	<b>0.00</b>	<b>445.00</b>

**CONFORMITÉ****Politique**

Le projet s'écarte-t-il du CPP sur le plan du contenu ou sur d'autres points importants ?

Oui  Non

Le projet nécessite-t-il une ou plusieurs autres dérogations à la Politique de la Banque?

Oui  Non

**DONNÉES INSTITUTIONNELLES****Département (Responsable)**

Protection Sociale & Emplois

**Autres départements contributeurs**

Fragilité, Conflit & Violence

## Changement Climatique et Examen des Catastrophes

Cette opération a été examinée en fonction des risques de changement climatique et de catastrophe à court et à long terme.

TRADUCTION NON OFFICIELLE



« MERCI DE NE PAS TENIR COMPTE DE LA SECTION EN ANGLAIS CI-DESSOUS, PREALABLEMENT TRADUITE CI-DESSUS »

**BASIC INFORMATION – PARENT (DRC Eastern Recovery Project - P145196)**

Country Congo, Democratic Republic of	Product Line IBRD/IDA	Team Leader(s) Paul G. A. Bance		
Project ID P145196	Financing Instrument Investment Project Financing	Resp CC HAFS2 (9346)	Req CC AFCC2 (6546)	Practice Area (Lead) Social Protection & Jobs

Implementing Agency: DRC Social Fund (FSRDC)

Is this a regionally tagged project?  No	
--	--

Bank/IFC Collaboration  No	
----------------------------------	--

Approval Date 27-Feb-2014	Closing Date 30-Jun-2020	Expected Guarantee Expiration Date	Original Environmental Assessment Category Partial Assessment (B)	Current EA Category Partial Assessment (B)
------------------------------	-----------------------------	------------------------------------	--	---

**Financing & Implementation Modalities**

<input type="checkbox"/> Multiphase Programmatic Approach [MPA]	<input type="checkbox"/> Contingent Emergency Response Component (CERC)
<input type="checkbox"/> Series of Projects (SOP)	<input checked="" type="checkbox"/> Fragile State(s)
<input type="checkbox"/> Disbursement-Linked Indicators (DLIs)	<input type="checkbox"/> Small State(s)
<input type="checkbox"/> Financial Intermediaries (FI)	<input type="checkbox"/> Fragile within a Non-fragile Country
<input type="checkbox"/> Project-Based Guarantee	<input checked="" type="checkbox"/> Conflict
<input type="checkbox"/> Deferred Drawdown	<input type="checkbox"/> Responding to Natural or Man-made disaster
<input type="checkbox"/> Alternate Procurement Arrangements (APA)	

**Development Objective(s)**

The project development objective is to improve access to livelihoods and socio-economic infrastructure in vulnerable communities in the eastern provinces of DRC.

**Ratings (from Parent ISR)**

	Implementation					Latest ISR
	29-Jun-2017	18-Apr-2018	17-Sep-2018	18-Jan-2019	30-Jul-2019	07-Feb-2020
Progress towards achievement of PDO	S	S	MS	MS	MS	MS
Overall Implementation Progress (IP)	MS	MS	MS	MS	MS	MS
Overall Safeguards Rating	MU	MS	MS	MS	MS	MS
Overall Risk	H	H	H	H	H	H

**BASIC INFORMATION – ADDITIONAL FINANCING (STEP Second Additional Financing - P171821)**

Project ID	Project Name	Additional Financing Type	Urgent Need or Capacity Constraints
P171821	STEP Second Additional Financing	Restructuring, Scale Up	Yes
Financing instrument	Product line	Approval Date	
Investment Project Financing	IBRD/IDA	29-Apr-2020	
Projected Date of Full Disbursement	Bank/IFC Collaboration		
29-Feb-2024	No		
Is this a regionally tagged project?			



No	
<b>Financing &amp; Implementation Modalities</b>	
<input type="checkbox"/> Series of Projects (SOP)	<input checked="" type="checkbox"/> Fragile State(s)
<input type="checkbox"/> Disbursement-Linked Indicators (DLIs)	<input type="checkbox"/> Small State(s)
<input type="checkbox"/> Financial Intermediaries (FI)	<input type="checkbox"/> Fragile within a Non-fragile Country
<input type="checkbox"/> Project-Based Guarantee	<input checked="" type="checkbox"/> Conflict
<input type="checkbox"/> Deferred Drawdown	<input type="checkbox"/> Responding to Natural or Man-made disaster
<input type="checkbox"/> Alternate Procurement Arrangements (APA)	
<input checked="" type="checkbox"/> Contingent Emergency Response Component (CERC)	

**Disbursement Summary (from Parent ISR)**

Source of Funds	Net Commitments	Total Disbursed	Remaining Balance	Disbursed	
IBRD					%
IDA	129.10	114.78	7.04		94 %
Grants	4.67	4.67			100 %

**PROJECT FINANCING DATA – ADDITIONAL FINANCING (STEP Second Additional Financing - P171821)**

**FINANCING DATA (US\$, Millions)**

**SUMMARY (Total Financing)**

	Current Financing	Proposed Additional Financing	Total Proposed Financing
<b>Total Project Cost</b>	129.10	445.00	574.10
<b>Total Financing</b>	129.10	445.00	574.10
<b>of which IBRD/IDA</b>	129.10	445.00	574.10
<b>Financing Gap</b>	0.00	0.00	0.00

**DETAILS - Additional Financing****World Bank Group Financing**

International Development Association (IDA)	445.00
IDA Credit	285.00
IDA Grant	160.00

**IDA Resources (in US\$, Millions)**

	Credit Amount	Grant Amount	Guarantee Amount	Total Amount
<b>Congo, Democratic Republic of</b>	285.00	160.00	0.00	445.00
National PBA	125.00	0.00	0.00	125.00
Refugee	110.00	110.00	0.00	220.00
Crisis Response Window (CRW)	50.00	50.00	0.00	100.00
<b>Total</b>	<b>285.00</b>	<b>160.00</b>	<b>0.00</b>	<b>445.00</b>

**COMPLIANCE****Policy**

Does the project depart from the CPF in content or in other significant respects?

Yes  No

Does the project require any other Policy waiver(s)?

Yes  No

**INSTITUTIONAL DATA****Practice Area (Lead)**

Social Protection & Jobs

**Contributing Practice Areas**

Fragile, Conflict & Violence

**Climate Change and Disaster Screening**

This operation has been screened for short and long-term climate change and disaster risks

**PROJECT TEAM****Bank Staff**

<b>Name</b>	<b>Role</b>	<b>Specialization</b>	<b>Unit</b>
Paul G. A. Bance	Team Leader (ADM Responsible)	TTL (Operations)	HAFS2
John A. Elder	Team Leader	Co-TTL (Policy Dialogue)	AFRDE
Jean-Claude Azonfack	Procurement Specialist (ADM Responsible)	Procurement	EA2RU
Bertille Gerardine Ngameni Wepanjue	Financial Management Specialist (ADM Responsible)	Financial Management	EA2G2
Joelle Nkombela Mukungu	Environmental Specialist (ADM Responsible)	Environmental Risk Management	SAFE3
Richard Everett	Social Specialist (ADM Responsible)	Social Risk Management	SAFS3
Aissata Coulibaly	Team Member	Economic Analysis	HAFS1
Astrid Sophie F Uytterhaegen	Team Member	Social Protection	HAFS2
Caroline Bahnson	Team Member	Forced displacement	GTFOS
Elena Segura Labadia	Counsel	Legal	LEGAM
Faly Diallo	Team Member	Disbursement	WFACS
Ines Melissa Emma Attoua Ety	Team Member	Finance	WFACS
Ingrid Cesarine Meka	Team Member	Disbursement	WFACS
Laura Ximena Bermeo Rojas	Team Member	M&E and Database management	HAFS2
Lucie Lufiauluisu Bobola	Team Member	Administration	AFCC2
Lydie Anne Billey	Team Member	Administration	HAFS2
Marie Roger Augustin	Counsel	Legal	LEGAM
Ornella Malanda Nsoki	Team Member	Institutional relations and Partnerships	HAFS2
Paul Maximilian Bisca	Team Member	Risk Analysis	GTFOS
Pierre Joseph Kamano	Team Member	HD Coordination	HAFD2



Sophie Christelle Grumelard	Procurement Team	Social Protection	HAFS2
Yasmine Binti Sangwa	Team Member	Administration	AFCC2
Zule Kibangu Kakule	Team Member	Security	GCSGO
<b>Extended Team</b>			
<b>Name</b>	<b>Title</b>	<b>Organization</b>	<b>Location</b>

TRADUCTION NON OFFICIELLE





## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION D'UN FINANCEMENT ADDITIONNEL

- 1. Le présent Document de Projet vise à obtenir l'approbation des Directeurs Exécutifs concernant l'octroi d'un Financement Additionnel d'un montant équivalent à 445 millions de dollars US au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) pour la Paix.** En soutien au processus de consolidation de la paix de 2013, ce projet – connu localement et ci-après sous le nom de *Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix* (STEP) – a été approuvé en février 2014 « *pour améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables des provinces orientales de la RDC* ». La subvention initiale de 79,1 millions d'USD a été complétée par 50 millions d'USD en décembre 2015 pour que le projet STEP puisse également répondre aux enjeux croissant des déplacements forcés dans la région. L'actuelle date de clôture du projet STEP est prévue pour le 30 juin 2020.
- 2. Ce Financement Additionnel (STEP 2) répond à la demande renouvelée du gouvernement le 10 décembre 2019 pour un soutien d'urgence.** Le contexte du pays est caractérisé par des crises qui se chevauchent, notamment des déplacements forcés, l'épidémie d'EBOLA et la fragilité, les conflits et la violence (FCV) permanents dans plusieurs provinces. STEP 2 s'appuiera donc sur les mécanismes de réponse rapide créés dans le cadre de l'IDA18, à savoir : (i) une allocation de 100 millions d'USD provenant du Guichet de Réponses aux Crises (GRC) ; et (ii) une allocation de 220 millions d'USD provenant du Sous-Guichet Régional pour l'aide aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (RSW). Ces montants s'ajouteront à une allocation nationale de l'IDA basée sur les résultats (ABR) de 125 millions d'USD.
- 3. L'Objectif de Développement du Projet (ODP) restera inchangé, à l'exception de la couverture géographique, afin d'étendre la portée du projet à d'autres régions du pays touchées par des crises.** Il sera désormais rédigé comme suit : « *pour améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables de la RDC* ». Cette nouvelle opération visera 1 000 communautés à travers la RDC qui (i) font face à la crise d'Ebola, (ii) accueillent un grand nombre de réfugiés, et/ou (iii) reconstruisent les infrastructures détruites et réintègrent les anciens combattants.
- 4. L'architecture des composantes du projet sera améliorée afin de rationaliser la mise en œuvre et la gestion.** La *Composante 1 – Le soutien à la Résilience des Communautés* restera axée sur l'engagement communautaire et les infrastructures de base. La *Composante 2 – Création de Moyens de Subsistance et d'Emplois* financera un programme de filets sociaux comprenant (i) des Travaux publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (THIMO), (ii) des transferts monétaires inconditionnels (TMI), et (iii) des mesures d'accompagnement (MEDAC). La *Composante 3 – Renforcement des Capacités* favorisera la mise en place des systèmes et les politiques du pays grâce à des réformes institutionnelles ciblées. La *Composante 4 – Gestion de Projet* a été créée pour renforcer l'administration et le suivi du projet. Enfin, la *Composante 5 – Soutien d'Urgence* sera ajoutée afin de prévoir une Composante d'Intervention d'Urgence Contingente (CERC).
- 5. Les dispositions institutionnelles et fiduciaires du projet seront conservées avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) en tant qu'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP).** Cependant, la responsabilité envers le gouvernement et le public sera accrue grâce à un mécanisme basé sur les résultats. Des partenariats plus solides seront également mis en place, notamment avec le *Ministère des Affaires Sociales* (MINAS) et la *Commission Nationale pour les Réfugiés* (CNR).



## A. Contexte du Pays

6. **Le niveau actuel de vulnérabilité et de pauvreté est sans précédent dans l'histoire de la RDC, ce qui compromet les efforts de consolidation de la paix et de développement.** La population de la RDC, en forte croissance, est constamment exposée à des chocs covariables aux conséquences économiques et sociales dévastatrices. La RDC se classe troisième au bas du classement mondial en termes de PIB (PPA) par habitant, à 747 USD (FMI, 2020). Les deux tiers de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. La RDC a le deuxième plus grand nombre de personnes pauvres en Afrique et selon les tendances actuelles, elle devrait devenir le plus grand réservoir de pauvres au monde (BM 2019). Environ 15,6 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire (OCHA 2019) et environ 900 000 sont réfugiés dans les pays voisins (HCR 2019). Le pays est classé 146/157 selon l'Indice du Capital Humain (BM 2018) et 176/189 selon l'Indice de Développement Humain (PNUD 2018). Il est également troisième en termes de densité de population et pour son taux de fécondité en Afrique subsaharienne (BM 2017).

7. **L'instabilité politique, la mauvaise gouvernance et la faiblesse des institutions étatiques sont les principaux facteurs qui expliquent la pauvreté persistante en RDC** (BM, 2018). Malgré l'action de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation (MONUSCO) en RDC, la plus grande mission de maintien de la paix au monde, certaines parties du territoire continuent d'être contestées par des groupes armés violents. Les conflits chroniques et les niveaux élevés de violence ont eu un impact dévastateur : à titre d'exemple, deux millions d'enfants de l'est de la RDC n'ont pas accès à l'éducation en raison du conflit qui a détruit ou endommagé les écoles. La violence sexuelle et sexiste est répandue (UNFPA 2017) et constitue un obstacle important à l'entière participation des femmes à la vie sociale et économique. La prise en compte de ces dynamiques est l'un des principaux objectifs de la Stratégie Internationale d'Appui à la Sécurité et à la Stabilisation (SIASS), qui est mise en œuvre par la MONUSCO et le gouvernement pour rendre opérationnel le Programme National de Stabilisation et de Reconstruction de la RDC (STAREC).

8. **La RDC accueille près de 530 000 réfugiés, l'un des plus grands nombres d'Afrique** (HCR 2019). Presque tous les réfugiés vivent dans des zones rurales et 75 pourcents vivent en dehors des camps ; 60 pourcents sont des enfants et 20 pourcents des femmes. Les réfugiés représentent actuellement 0,6 pourcent de la population ; cependant, comme ils sont concentrés dans des zones frontalières éloignées et peu sûres, ils représentent une part beaucoup plus importante de la population locale. Plus précisément, les réfugiés de la RDC sont répartis comme suit : (a) 215 518 personnes originaires du Rwanda, principalement situées à l'Est ; (b) 171 581 personnes de la République centrafricaine au Nord-Ouest ; (c) 88 203 personnes du Sud-Soudan vivant au Nord-Est ; et (d) 47 259 personnes du Burundi à l'Est. Environ trois millions de personnes sont également déplacées à l'intérieur du pays (IDMC 2019) ; un chiffre qui ne représente pas les nombreuses personnes déplacées pour des périodes plus courtes et celles qui parviennent à rentrer chez elles. Tous les réfugiés sont considérés comme ayant besoin d'aide humanitaire, ainsi que 15 millions de Congolais (OCHA 2020)

9. **Depuis 2018, la RDC doit faire face à la pire épidémie d'Ebola de son histoire et à la deuxième plus meurtrière au monde** (OMS 2020). En plus de la situation extrêmement difficile décrite ci-dessus, plus de 3 440 cas d'Ebola ont été signalés au 1<sup>er</sup> mars 2020, avec un taux de mortalité de 66 %. Les efforts nationaux et internationaux pour contenir l'épidémie sont entravés par l'insécurité : plus de 300 incidents contre des agents de santé ont été enregistrés en 2019 (OCHA 2019). En particulier, la résistance des communautés à la politique de santé publique est alimentée par (i) le mépris des autorités publiques locales et des structures communautaires existantes ; (ii) l'absence d'effets redistributifs malgré un financement sans précédent ; (iii) le manque de confiance des acteurs externes après des décennies de



violence et d'abandon ; et (iv) la peur collective de la maladie et des méthodes d'intervention parfois considérées comme invasives.

10. **Les effets du changement climatique sont perceptibles dans tout le pays en raison des conséquences négatives qui présentent des risques pour le développement durable.** La RDC connaît des pluies et des inondations extrêmes qui entraînent une érosion et une dégradation des sols, une prolongation de la saison sèche et une augmentation des périodes de sécheresse pendant les saisons des pluies. Les agriculteurs de subsistance, les populations pauvres des zones urbaines et les femmes sont particulièrement vulnérables (BM 2018). Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a doublé, passant de 7,7 millions en 2017 à 15,6 millions en 2019, faisant de l'accès à la nourriture un combat quotidien pour une partie importante de la population. On estime à cinq millions le nombre d'enfants souffrant de malnutrition grave (UNICEF 2019).

11. **Malgré ces redoutables défis, le pays a connu son premier transfert pacifique du pouvoir en 2018 et pourrait se trouver à un tournant décisif.** Le soutien aux efforts du gouvernement pour faire face aux crises qui se chevauchent peut initier des politiques plus durables en faveur des pauvres, par exemple la gratuité de l'enseignement primaire, et lancer un cycle d'initiatives positives se renforçant mutuellement pour accroître la résilience du pays et de sa population.

## **B. Contexte du Secteur**

12. **Des avancées ont été réalisées ces dernières années en matière de développement politique et institutionnel.** En 2017, le gouvernement a adopté une Politique Nationale globale de Protection Sociale. Une stratégie et un plan d'action ont ensuite été élaborés sur la base des résultats de travaux analytiques, notamment (i) une évaluation des filets sociaux ; (ii) un diagnostic institutionnel du MINAS ; (iii) un examen des mécanismes de ciblage ; (iv) une étude de faisabilité des systèmes de prestation ; et (v) un examen des dépenses publiques. La promotion d'une croissance inclusive, l'investissement dans le capital humain et le renforcement de la bonne gouvernance sont autant de piliers du nouveau Plan National Stratégique de Développement de la RDC (2019-2024). En octobre 2019, le Président Tshisekedi a également lancé un nouveau programme de lutte contre la pauvreté et les inégalités axé sur l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services socio-économiques dans les zones rurales, le soutien au développement économique local et le renforcement des capacités des institutions provinciales et locales.

13. **Ces évolutions politiques encourageantes ont été possibles grâce au soutien financier et technique soutenu de la communauté internationale,** notamment des bailleurs bilatéraux, des agences des Nations unies et des ONG internationales impliquées dans le programme de relèvement et de résilience. Le Groupe Inter-Bailleur pour la Protection Sociale, dirigé conjointement par la Banque mondiale et l'UNICEF, fait partie de l'architecture de l'aide internationale en RDC. Un réseau de Groupes de Travail sur les Transferts Monétaires (CWG), codirigé par OCHA et Mercy Corps au niveau national, est également actif et constitue un partenaire clé pour la programmation des filets sociaux.

14. **Cependant, la RDC n'a pas de système national de protection sociale pour identifier et enregistrer les personnes vulnérables.** Il n'existe pas de registre national et les programmes de protection sociale restent fragmentés, mal financés et leur impact est limité. Ils ne couvrent que deux pour cent de la population du pays, ce qui est inférieur à la moyenne de cinq pourcents en Afrique Centrale (BM 2018). Le coût unitaire de la prestation de services de protection sociale est élevé en raison de l'insuffisance des infrastructures matérielles et technologiques, de l'accès limité à la population vulnérable en raison de l'insécurité, et de l'absence de mécanismes de prestation au niveau national. Les dépenses totales



consacrées aux filets sociaux sont faibles, même par rapport aux normes régionales : seulement 0,7 pourcent environ du PIB est investi dans les filets sociaux, dont la quasi-totalité est financée par des organisations internationales dans le cadre de programmes d'urgence (BM 2019).

15. **Afin de déterminer l'éligibilité au Sous-Guichet Régional IDA18 pour l'aide aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (RSW), la BM a conclu en concertation avec le HCR que le cadre de protection des réfugiés est adéquat.** La RDC a ratifié la plupart des conventions internationales relatives aux réfugiés, notamment (i) la Convention de Genève de 1951 et son protocole additionnel de 1967 et (ii) la Convention de l'Organisation de l'Union Africaine de 1969. Dans sa Lettre de Politique de Développement de 2018, le gouvernement s'engage à promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés aux niveaux local et provincial, permet aux réfugiés d'accéder à tous les services et leur donne le droit de se déplacer et de travailler. Il n'y a eu aucun changement ou progrès dans la mise en œuvre du cadre juridique ou de la stratégie du gouvernement depuis la présentation de la note d'éligibilité. La Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) est la principale institution gouvernementale responsable de la protection juridique et administrative des réfugiés et de la coordination des programmes gouvernementaux connexes. STEP 2 - la première opération en RDC avec un financement du RSW - sera la principale modalité de mise en œuvre de la stratégie à court terme, permettant de faire progresser simultanément les objectifs qui consistent à améliorer l'inclusion socio-économique des réfugiés et renforcer les capacités nationales et provinciales.

16. **La Stratégie de Réponse Intégrée du gouvernement à la crise Ebola comprend un pilier spécifique pour aider les communautés touchées par l'épidémie.** Outre le soutien d'urgence aux systèmes de santé, ce document multisectoriel préconise (i) des travaux communautaires, (ii) l'accès aux services sociaux et (iii) une meilleure coordination avec les interventions humanitaires, améliorant ainsi la résilience de la population tout en augmentant l'acceptation et le soutien des équipes médicales. Le FSRDC dirige le premier sous-pilier depuis août 2019, tandis que l'UNICEF et l'OCHA sont respectivement en charge des deux autres. Cet effort a été confirmé dans le Plan de Riposte Stratégique à l'épidémie d'Ebola mis à jour (janvier 2020) et dans la discussion de planification initiale de la stratégie post-Ebola.

### **C. Statut et Résultats du Projet Initial**

17. **Malgré le contexte très difficile, le projet STEP est en conformité avec « l'Objectif de Développement » et « l'État de la Mise en Œuvre » qui ont été jugés Assez Satisfaisants au cours des deux dernières années.** Le taux de décaissement est de 94 pourcents. Après des retards initiaux dans la mise en œuvre, toutes les composantes sont en bonne voie pour atteindre leur objectif d'ici la date de clôture en vigueur, en juin 2020. Les principales réalisations comprennent (i) la réhabilitation de plus de 850 infrastructures communautaires (écoles, centres de santé, ponts, marchés, etc.) ; (ii) la création de plus de 1,3 million de jours de travail rémunérés pour les personnes vulnérables ; (iii) le soutien à la résilience d'environ 45 000 ménages grâce à des technologies agropastorales améliorées ; et (iv) la promotion de la gouvernance locale et de la résolution des conflits grâce au renforcement des capacités de près de 5 000 membres des Comités Locaux de Développement (CLD).

18. **Le projet a été présent dans les sept provinces orientales du pays, couvrant 500 communautés, avec une population estimée à environ 1,4 million de bénéficiaires indirects.** Les antennes de la FSRDC ont été opérationnelles dans les provinces de Tshopo, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu et Tanganyika. Une attention particulière a été accordée à l'inclusion des femmes et des personnes affectées par le déplacement forcé dans les activités du projet. En s'appuyant sur sa relation de confiance privilégiée avec les communautés, le projet STEP s'est également déployé dans des zones



reculées et des zones de FCV où l'environnement opérationnel est particulièrement difficile, par exemple dans les zones du Nord-Kivu touchées par le virus Ebola.

19. **Le projet STEP est également la plate-forme d'une évaluation phare traitant de l'impact des interventions sociales dans un contexte de FCV.** Un premier Essai Contrôlé et Randomisé (ECR) teste la valeur ajoutée des variantes du programme de THIMO, y compris une formation supplémentaire et/ou un appui à l'épargne. Un deuxième ECR examine les différences dans la fourniture d'infrastructures sociales par le biais du modèle de Développement Communautaire (DC). Un troisième consiste à évaluer l'efficacité des méthodes de ciblage individuel dans le cadre des filets sociaux. Les résultats préliminaires de ces évaluations d'impact sont pris en compte dans la conception améliorée du projet. De plus, en s'appuyant sur l'Initiative GEMS (Geo-Enabling Initiative for Monitoring and Supervision), le projet a également développé un simple outil opérationnel permettant de collecter des données géocodées, chronométrées et numériques directement sur le terrain et de les intégrer automatiquement dans un système centralisé de Suivi et d'Évaluation (S&E).

20. **Composante 1 : Appui aux communautés** (équivalent à 51 millions d'USD) finance des sous-projets d'infrastructures socio-économiques communautaires. En s'appuyant sur l'approche du Développement Communautaire (DC), cette composante facilite également la participation des communautés aux processus décisionnels locaux et à la résolution des conflits.

21. *Les progrès réalisés dans le cadre de la Composante 1 sont Moyennement Satisfaisants.* Sur un total de 500 sous-projets qui devraient être achevés, 367 ont été menés à bien, dont 174 dans des communautés touchées par des déplacements forcés et 52 sont en cours. Les audits techniques annuels effectués par un cabinet d'ingénierie externe ont confirmé la qualité et la quantité des infrastructures de STEP. De plus, 194 CLD ont été créés, ou renforcés lorsqu'ils existaient déjà, pour soutenir l'aide communautaire, la planification et l'entretien des infrastructures et la prévention des conflits. Les communautés ont adopté 369 plans d'action pour la résolution des conflits, mais sans preuve immédiate d'une amélioration de la cohésion sociale.

22. **Composante 2 : Création d'emplois et soutien aux moyens de subsistance** (équivalent à 51 millions d'USD). Cette composante offre des emplois à court terme et des moyens de subsistance durables. Il s'agit (i) de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) réalisés dans les centres urbains et les corridors ruraux ; et (ii) d'un soutien aux activités agro-pastorales pour accroître la résilience des zones rurales en stimulant la production et la productivité.

23. *Les progrès réalisés dans le cadre de la Composante 2 sont Moyennement Satisfaisants.* Près de 16 000 personnes ont déjà bénéficié du programme de THIMO. Environ 800 km de routes de desserte sont en cours de réhabilitation, dont plus de 500 structures routières (caniveaux, ponts, etc.). Cependant, le ratio main-d'œuvre non qualifiée/coût des sous-projets n'a pas été aussi élevé que prévu, ce qui laisse penser qu'il est possible d'améliorer l'impact redistributif des THIMO. En termes de moyens de subsistance durables, près de 45 000 ménages ruraux ont bénéficié de transferts en nature (semences, outils, etc.) et d'une assistance technique.

24. **Composante 3 : Renforcement des Capacités** (équivalent à 27,10 millions d'USD). Cette composante a été conçue pour soutenir le renforcement des capacités des acteurs locaux, ainsi que du personnel du FSRDC et des partenaires d'exécution. Elle comprend également les coûts de gestion du projet.





25. *Les progrès réalisés dans le cadre de la Composante 2 sont Moyennement Satisfaisants.* Le projet a financé plus de 50 000 jours de formation destinés aux autorités locales, aux organisations de la société civile, aux dirigeants communautaires et aux petites entreprises participant à la mise en œuvre du projet, afin de renforcer leurs capacités de gestion, de planification du développement local et de gestion fiduciaire. Le manque d'attention à la coordination systématique du renforcement des capacités a limité l'impact des efforts de structuration et de renforcement du secteur.

26. **Le projet STEP a également soutenu la réponse à la crise Ebola.** Fort de son expérience passée dans la région, le FSRDC a conçu un programme d'urgence d'argent contre travail (*Cash For Work, CFW*) pour soutenir la résilience des communautés, soutenir l'économie locale, maintenir les infrastructures prioritaires et renforcer la cohésion sociale. Ce projet pilote a rapidement touché plus de 12 000 bénéficiaires, dont 50 pourcents de femmes, dans les zones à risque d'Ebola, et il est maintenant étendu à 100 000 bénéficiaires grâce au financement du CERC provenant d'un autre projet.

27. **Il n'y a pas de questions juridiques et fiduciaires non résolues.** Tous les engagements contractuels ont été respectés. Un Examen Fiduciaire Approfondi de STEP a été réalisé en avril 2019 par le Département de la Gouvernance : la gestion financière et les achats ont été effectués conformément aux lignes directrices de la BM. Les notations de la gestion financière et de la passation des marchés sont toutes deux Moyennement Satisfaisantes. Il n'y a aucun rapport d'audit en souffrance et tous les rapports d'audit ont été jugés acceptables par la Banque mondiale.

28. **Le projet STEP est classé comme un projet de Catégorie B conformément à la Politique Opérationnelle (PO) 4.01 (Évaluation Environnementale).** Les éventuelles incidences négatives sur l'environnement liées à ses activités sont généralement de faible ampleur et spécifiques à un site. Plusieurs politiques de sauvegarde environnementale et sociale ont été déclenchées, et des instruments de sauvegarde appropriés ont été mis au point, diffusés et utilisés conformément aux politiques. Aucun problème ou violation inattendu des sauvegardes n'a été signalé au cours de la mise en œuvre du projet. Cependant, des Rapports sur les Incidents Environnementaux et Sociaux sont remplis régulièrement étant donné le contexte opérationnel difficile.

#### ***D. Leçons apprises en vue de la conception du Financement Additionnel***

29. **Les interventions dispersées ont limité l'éventualité d'une incidence plus forte et d'une meilleure rentabilité.** Bien que STEP ait obtenu de bons résultats, ses interventions étaient très étendues et loin des bureaux provinciaux du FSRDC. Cela a rendu la supervision difficile et coûteuse, tout en manquant une occasion de tirer parti des complémentarités entre les composantes du projet. Par ailleurs, le grand nombre d'activités individuelles, mises en œuvre de manière isolée, combiné à la multitude d'interlocuteurs impliqués, a souvent mis à rude épreuve la capacité du FSRDC. Le suivi opportun des différents indicateurs s'est également avéré difficile, ce qui a réduit la fiabilité des résultats communiqués.

30. **Le fait de se concentrer uniquement sur l'exécution a affaibli la durabilité.** Le projet STEP a permis d'améliorer l'accès aux services, y compris dans les zones difficiles à atteindre. Toutefois, le manque d'attention accordée à la construction du système de protection sociale a révélé un écart de durabilité. Bien que le projet ait fourni un grand nombre d'infrastructures communautaires et d'emplois temporaires, il n'a eu aucune influence sur les politiques sociales ou les réformes sectorielles, ce qui limite la capacité du projet à améliorer les résultats sociaux pour les plus vulnérables au-delà du court terme.



31. **L'impact sur l'amélioration de la gouvernance locale est mitigé.** Au-delà des preuves anecdotiques (ou indications empiriques), il a été difficile d'identifier systématiquement l'impact des investissements du projet initial sur le renforcement des capacités locales et d'évaluer la pertinence du soutien apporté aux CLD et autres structures communautaires. Cette évaluation est conforme à la littérature abondante sur l'approche DC dans les pays FCV, ainsi qu'aux récentes évaluations d'impact des programmes CD en RDC, notamment le programme Tuungane financé par DFID. Elle appelle à une attention accrue sur les rôles réels des CLD - plutôt que sur leur statut et leur composition - pour s'assurer de leur efficacité dans la prestation des services rendus aux communautés

32. **Cibler l'Est de la RDC ne suffit plus.** L'orientation géographique du projet vers l'Est était un choix logique, compte tenu du contexte du pays au moment de la préparation (rébellion du M23). Elle était en fait alignée sur la SIASS conçue pour traiter de la stabilisation à l'Est. Cependant, la RDC a vu ces dernières années de nouvelles crises émerger, notamment au Kasai, ainsi qu'un important afflux supplémentaire de réfugiés en provenance des pays voisins. Ce contexte en pleine évolution a mis en évidence la nécessité de déployer le projet dans de nouvelles régions de la RDC, afin que le FSRDC puisse étendre sa couverture des transferts sociaux aux zones dans le besoin.

33. **L'évolution du contexte a mis en évidence la nécessité pour le projet STEP de moderniser son approche des filets sociaux.** Le projet STEP a fourni des transferts sociaux de base (THIMO et quelques subventions en espèces) et a assuré une formation aux bénéficiaires, mais l'approche n'a pas évolué vers des filets sociaux structurés comme dans la plupart des autres programmes de protection sociale en Afrique subsaharienne. Comme la plupart des donateurs et des agences d'exécution en RDC fournissent de plus en plus d'aide sous forme de transferts monétaires inconditionnels, il existe une opportunité pour STEP d'évoluer vers un programme de filets sociaux exhaustif en (i) ajoutant les transferts monétaires à sa « boîte à outils » et (ii) en concevant un ensemble approprié de mesures connexes.

34. **La mise en œuvre a révélé un manque de flexibilité du projet pour répondre aux crises.** Si le FSRDC a pu réagir rapidement à la crise Ebola, l'expérience a mis en évidence des lacunes en matière de flexibilité et d'adaptabilité opérationnelles. Elle a également montré la nécessité pour le gouvernement de disposer d'une institution capable de se déployer rapidement comme le FSRDC. Entre-temps, la réponse à la crise d'Ebola a démontré l'importance pour le projet de travailler sur le lien HDP et de relever le défi de l'alignement (manque d'alignement) des systèmes humanitaires et nationaux, par exemple l'absence de registre social. Le projet a donc l'occasion de travailler sur la mise en place d'un système de filets sociaux capable de répondre aux divers chocs et crises (conflits, inondations, épidémies).

#### **E. Raison et Justification d'un Financement Additionnel**

35. **La RDC étant confrontée à de multiples crises susceptibles de faire échouer les nouveaux efforts en faveur de la paix et du développement, STEP 2 consistera à élargir un modèle de prestation qui a fait ses preuves en matière de renforcement de la résilience.** La combinaison de l'épidémie d'Ebola, des déplacements forcés et de la situation de FCV prolongée met le nouveau gouvernement à l'épreuve. Ce contexte exige donc de renforcer la capacité et l'agilité du gouvernement pour répondre aux crises dans les provinces où la population reste extrêmement pauvre et vulnérable. En s'appuyant sur les mécanismes de mise en œuvre, l'expérience de terrain et le réseau de partenaires du FSRDC, STEP 2 permettra d'intensifier et d'étendre les activités réussies dans les domaines prioritaires. Le FSRDC a mis en place de solides équipes opérationnelles et fiduciaires, et peut compter sur son réseau d'antennes pour accroître rapidement les activités.



36. **STEP 2 offre également la possibilité de restructurer le projet pour une efficacité accrue du développement en ajoutant un soutien à un programme de réforme des systèmes et des politiques à moyen terme.** En complément de son modèle de mise en œuvre réussi dans les situations de crise, le projet s'appuiera sur sa réputation, son expérience et ses ressources pour soutenir le développement participatif d'un système national de protection sociale. Le FSRDC travaillera en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes, en particulier le MINAS et la CNR, pour jeter les bases d'un système national inclusif (politique de ciblage, registre social, plate-forme de paiement et mécanisme de recours) que le gouvernement et ses partenaires pourront utiliser pour mettre en œuvre des politiques sociales nationales et accroître la couverture, l'efficacité et la générosité des transferts monétaires à des fins sociales.

37. **Enfin, cette nouvelle phase du projet permettra d'intégrer dans la conception les dernières stratégies institutionnelles, les avancées de la recherche en matière de protection sociale et les priorités du partenariat avec le pays.** Le projet actualisé sera notamment aligné sur : (i) la Stratégie de FCV (2020-2025) tout juste publiée, qui vise à renforcer l'efficacité du GBM pour aider les pays à traiter les facteurs et les impacts de la FCV ; (ii) le Pacte mondial sur les réfugiés (2018) qui souligne la nécessité de soutenir les communautés d'accueil et de faciliter l'autonomie des réfugiés, ainsi que l'objectif de l'IDA 18 RSW qui consiste à faciliter les solutions durables pour les réfugiés en situation prolongée de déplacement ; (iii) la Stratégie de Protection Sociale de la BM (2012-2022) qui promeut la résilience, l'équité et les opportunités, ainsi que les engagements internationaux renouvelés lors du Sommet humanitaire mondial (2016) afin d'augmenter l'aide en espèces et renforcer les systèmes de protection sociale des pays ; (iv) le Projet pour le capital humain (2019-2025) pour lequel la RDC est l'un des pionniers ; (v) la Stratégie régionale de l'Afrique (2019-2023) afin d'investir dans le capital humain, l'emploi, les technologies numériques et traiter les facteurs de FCV ; et (vi) l'analyse des contraintes majeures du Diagnostic Systématique Pays (2018) et les orientations stratégiques pour la consolidation du portefeuille, la concentration géographique et la coordination des projets dans la préparation du prochain Cadre de Partenariat-Pays.

## II. DESCRIPTION DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

38. **En s'appuyant sur les leçons apprises de la mise en œuvre du projet initial, STEP 2 prend en compte l'environnement opérationnel difficile du pays et ses circonstances en évolution rapide.** Ce faisant, des principes d'engagement - plutôt qu'un modèle contraignant - seront adoptés, comme suit, et reflétés dans les différents manuels opérationnels :

- (a) Concentration et synergies dans les principales provinces : Compte tenu de la taille du territoire national et de ses spécificités régionales, STEP 2 se concentrera sur un ensemble limité de régions, conformément à la stratégie convenue entre l'Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP) et le gouvernement. Par ailleurs, cette opération coordonnera et trouvera systématiquement des synergies avec d'autres projets financés par la Banque mondiale, par exemple dans le domaine des transports et de l'éducation, et avec des partenaires clés, par exemple la MONUSCO et l'UNICEF.
- (b) Flexibilité Opérationnelle : La conception du projet permet une adaptation rapide, en raison : (i) des capacités et des opportunités locales largement méconnues ; (ii) d'un environnement instable et de disparités régionales importantes ; et (iii) de données limitées pour la plupart des parties du territoire. La mise en œuvre du projet sera donc modulaire, itérative et progressive, en tirant les leçons des succès et des échecs au fur et à mesure que le Projet progresse vers de nouveaux domaines et fait face à de nouveaux défis.





- (c) Processus de mise en œuvre simple : La conception des activités a été simplifiée, car le risque de défaillances et de retards des prestations augmente avec la sophistication opérationnelle caractéristique de l'environnement volatile de la RDC. L'utilisation d'un cadre de prestation simple, par exemple une liste positive d'infrastructures et un contrat unique pour les THIMO, permettra de garantir la disponibilité, les normes de qualité, la rentabilité et les économies d'échelle. Cela facilitera également la préparation des rapports et la redevabilité vis-à-vis du public.
- (d) Respect du principe « Ne pas nuire » : Compte tenu des zones contestées dans lesquelles STEP 2 peut être mis en œuvre, le FSRDC doit veiller à ce que la mise en œuvre n'exacerbe pas involontairement les tensions ou ne mette pas les bénéficiaires en danger. À cette fin, le projet continuera à s'engager de manière inclusive avec les personnalités influentes locales, les institutions existantes, y compris les institutions informelles, et les communautés. Une analyse du conflit reste toutefois obligatoire avant toute intervention dans une nouvelle communauté.

39. **Le tableau 1 présente un résumé des caractéristiques de mise à l'échelle et de restructuration introduites par ce financement additionnel.** Les principales améliorations proposées comprennent (i) une stratégie de ciblage géographique révisée pour concentrer les activités dans les zones où le projet peut avoir un impact plus important sur le développement ; (ii) un soutien coordonné à l'offre et à la demande de services sociaux grâce à l'élaboration d'un programme complet de filets sociaux ; et (iii) l'introduction d'un soutien aux politiques et aux systèmes visant à mettre en place un système national de protection sociale, y compris un registre social.

**Tableau 1 : Résumé des Modifications Proposées**

	<b>Project Initial</b>	<b>Financement Additionnel</b>	<b>Modifications Proposées</b>
<b>Objectifs Stratégiques</b>	Stabilisation	Relèvement et Résilience	+
<b>Objectif de Développement du Projet</b>	Accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques	Accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques	=
<b>Bénéficiaires</b>	Communautés vulnérables	Communautés vulnérables, avec une attention particulière sur les communautés accueillants les réfugiés et celles touchées par le virus Ebola	+
<b>Portée Géographique</b>	Est de la RDC → interventions dispersées	Est de la RDC et deux autres régions → ciblage sous-provincial	+
<b>Activités</b>	DC ; THIMO et transferts d'actifs	DC ; THIMO et transferts monétaires ; et création de systèmes	+
<b>Flexibilité</b>	N/A	CERC	+



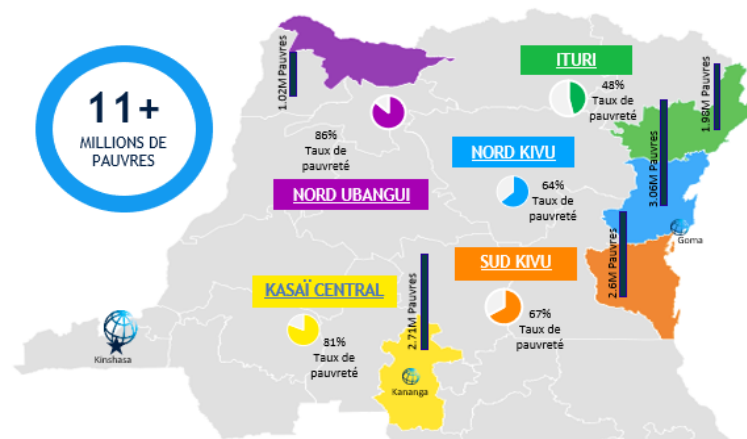
<b>Parrainage</b>	Ministère des Finances	Ministère des Finances	=
<b>Agence d'Exécution</b>	FSRDC	FSRDC	=
<b>Partenariats</b>	N/A	Lien Humanitaire- Développement-Paix (MINAS, CNR, HCR, Comité Ebola, MONUSCO, etc.)	+

**A. Objectif de Développement du Projet et Bénéficiaires**

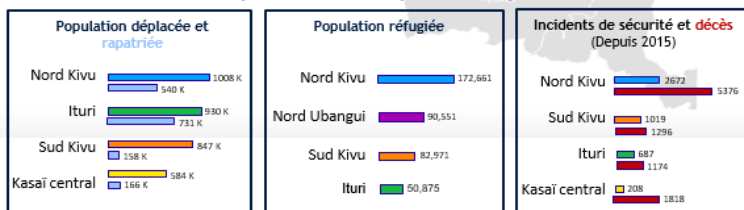
40. L'Objectif de Développement du Projet restera inchangé, à l'exception de la couverture géographique, afin d'étendre la portée du projet à d'autres régions du pays touchées par des crises. Cela sera désormais formulé comme suit : « améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables sélectionnées en RDC ».

41. Ces fonds additionnels permettront au projet d'atteindre 1 000 communautés supplémentaires qui (i) font face à la crise Ebola, (ii) accueillent un grand nombre de réfugiés, et/ou (iii) reconstruisent les infrastructures détruites et réintègrent les anciens combattants. Ces communautés seront sélectionnées dans les provinces les plus touchées par une combinaison de pauvreté, de FCV et de déplacements forcés : Ituri, Kasai Central, Nord Kivu, Nord Ubangu et Sud Kivu.

Figure 1 : Carte des Provinces et Principales Statistiques



**Les 5 PROVINCES les plus touchées par les déplacements forcés et FCV**





42. **Une stratégie de découpage du territoire sera appliquée dans ces provinces afin d'allouer spatialement les ressources aux zones prioritaires.** Un indice de ciblage géographique des projets est en cours d'élaboration pour identifier ces zones dans chaque province et sélectionner les 1 000 communautés vulnérables qui en bénéficieront. Les données permettant d'établir une analyse géospatiale des indicateurs de pauvreté, de déplacement forcé, de conflit, d'accès aux services, de localisation d'autres projets, etc. ont été collectées pour alimenter cet indicateur et déterminer un score de vulnérabilité. Cette approche sera complétée par une tentative d'élaboration d'une typologie des communautés de la RDC basée sur l'imagerie satellitaire à haute résolution et l'apprentissage machine (prédiction de la pauvreté et de la vulnérabilité au niveau géographique sur la base d'un ensemble limité de mesures fiables).

43. **Si le projet parvient à aider l'ensemble de la population de ces 1 000 communautés, il soutiendra spécifiquement 500 000 bénéficiaires directs et environ 2,5 millions de bénéficiaires indirects.** Les utilisateurs directs de l'infrastructure sociale améliorée (élèves, patients, etc.) sont estimés à 200 000 personnes, tandis que le programme de filets sociaux couvrira 300 000 personnes. Dix pourcents des bénéficiaires devraient être des réfugiés. Les estimations des bénéficiaires indirects sont basées sur la taille du ménage des bénéficiaires directs, en tenant compte d'éventuels doublons, par exemple la scolarisation de plusieurs enfants du même ménage. Les réfugiés seront considérés comme des bénéficiaires éligibles pour toutes les activités du projet.

#### **B. Principaux Indicateurs et Résultats**

44. **Le cadre de résultats du projet a été mis à jour pour (i) donner un meilleur aperçu des réalisations et de l'impact du projet ; (ii) tenir compte des activités restructurées et élargies ; et (iii) assurer l'établissement de rapports opérationnels précis.** Pour plus de clarté et de responsabilité, le tableau 6 de la Section VIII propose une version simplifiée du cadre de résultats du projet, incluant les objectifs réels et cumulés du projet initial (STEP) et du financement additionnel (STEP 2).

45. **Dans le cadre du financement supplémentaire, la réalisation de l'ODP sera mesurée en fonction des Principaux Indicateurs de Performance suivants :**

- a. Nombre de communautés vulnérables bénéficiant du projet (+ 1 000)
- b. Nombre d'infrastructures socio-économiques améliorées dans les communautés bénéficiaires (+ 2 000)
- c. Montant des transferts sociaux reçus par les bénéficiaires directs (+ 100 millions d'USD)
- d. Nombre de bénéficiaires indirects inscrits au registre social (+ 1 800 000)

46. **Tous les indicateurs sont désagrégés par sexe, statut (par exemple, réfugiés) et zone (par exemple, zones Ebola) selon les besoins.** Une attention particulière est accordée au cadre de résultats révisé afin de faciliter la transparence et redevabilité dans l'utilisation du financement du RSW et du GRC. Les Indicateurs de Résultats intermédiaires (IRI) sont également utilisés pour l'agrégation au niveau du portefeuille de l'IDA.

47. **La méthodologie de collecte et d'analyse des données a également été mise à jour afin de tirer parti des dernières technologies.** En s'appuyant sur l'approche GEMS, un système personnalisé a été développé et testé pour le suivi de la mise en œuvre du projet dans des environnements éloignés, à faible capacité et à haut risque. Appelé MARTA pour « *Monitoring Automated for Real-Time Analysis* » (Surveillance Automatisée pour une Analyse en Temps Réel), cet ensemble d'enquêtes réalisées très fréquemment au sujet des bénéficiaires, des sites de travail et des perceptions communautaires, a été piloté avec succès par le FSRDC avec plus de 43 700 enquêtes de terrain (910 000 données, y



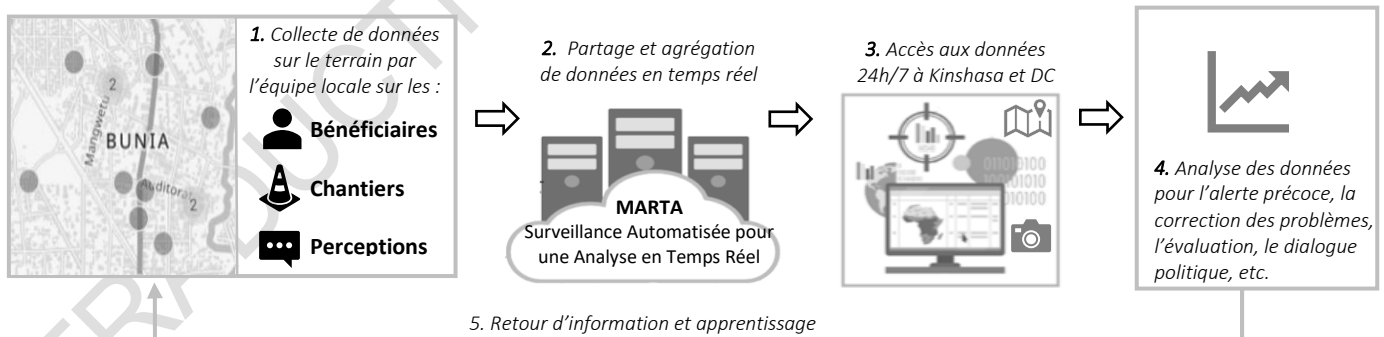
compris des photos et des coordonnées GPS) collectées pendant la phase initiale de la réponse sociale à la crise d'Ebola (sept. - déc. 2019). Rapide à utiliser, rentable, facile et respectueux de la vie privée, MARTA sera étendu à toutes les composantes du projet.

**C. Composantes et Activités**

48. **Composante 1 révisée : Appui aux communautés (équivalent à 152 millions d’USD).** Cette composante continuera à financer l'entretien, la réhabilitation et/ou la construction d'infrastructures socio-économiques prioritaires dans les communautés ciblées. Les infrastructures seront toujours sélectionnées selon une approche ascendante, mais en utilisant désormais une liste positive axée sur trois secteurs : l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Ces secteurs sont systématiquement répertoriés dans les investissements prioritaires des communautés dans le cadre du projet initial. La Composante 1 poursuivra également son appui à la gouvernance locale par l'intermédiaire des CLD. Une charte de services entre le FSRDC et les CLD sera signée, définissant les services communautaires que les CLD sont censés fournir en contrepartie du soutien technique et financier du projet, par exemple le plan d'entretien des infrastructures, la mise en place des mesures connexes, la sensibilisation communautaire dans le cadre du registre social et le mécanisme de gestion des plaintes.

**Encadré 1 : Améliorer le suivi-évaluation et la supervision à distance - MARTA**

La Réponse Sociale à la crise Ebola est un programme d’urgence de travaux publics mis en œuvre par le FSRDC afin de fournir des emplois temporaires et un soutien au revenu aux communautés touchées par la 10<sup>ème</sup> épidémie de la maladie à virus Ebola dans l’est de la RDC. La conception de ce programme tient compte de la nécessité d’un déploiement rapide et à grande échelle de cette opération, ainsi que de la faible capacité de supervision. Comme solution, l’équipe a développé MARTA, un système personnalisé de collecte de données numériques tirant parti de l’utilisation des technologies de l’information et de la communications simples et open source.



MARTA a joué un rôle clé pour le succès de la mise en œuvre du programme dans un environnement de faible capacité, reculé et à hauts risques.

- Principales caractéristiques :**
- ✓ Rapide et facile à déployer
  - ✓ Flux de données immédiat
  - ✓ Sécurité des données
  - ✓ Flexible
  - ✓ Rentable

**Résultats du pilote (Sept. – Déc. 2019)**

- **43,695** enquêtes
- **972** photos
- **910,000+** observations
- Coordonnées GPS



49. **Composante 2 révisée : Création d'emplois et soutien aux moyens de subsistance (équivalent à 214 millions d'USD).** Cette composante financera la mise en place d'un programme intégré de filets sociaux destiné à 300 000 nouveaux bénéficiaires directs, y compris les réfugiés. Ce programme de filets sociaux comprendra des transferts sociaux effectués par le biais de THIMO et de transferts monétaires inconditionnels (TMI), complétés par des mesures d'accompagnement (MEDAC) pour tous les bénéficiaires. Bénéficiant de l'expérience du projet initial, le programme THIMO sera déployé dans les zones *urbaines* pour fournir des emplois temporaires aux chômeurs et améliorer les infrastructures sociales. En revanche, les TMI profiteront aux pauvres et aux personnes vulnérables des zones *rurales* en leur permettant de consommer plus facilement et de mieux résister aux chocs. Les MEDAC maximiseront l'impact des transferts sociaux en fournissant aux bénéficiaires des connaissances et des compétences axées à la fois sur l'inclusion productive et sur le capital humain. Les CLD seront mobilisés pour étendre la portée du programme de MEDAC à l'ensemble de la communauté chaque fois que cela sera possible.

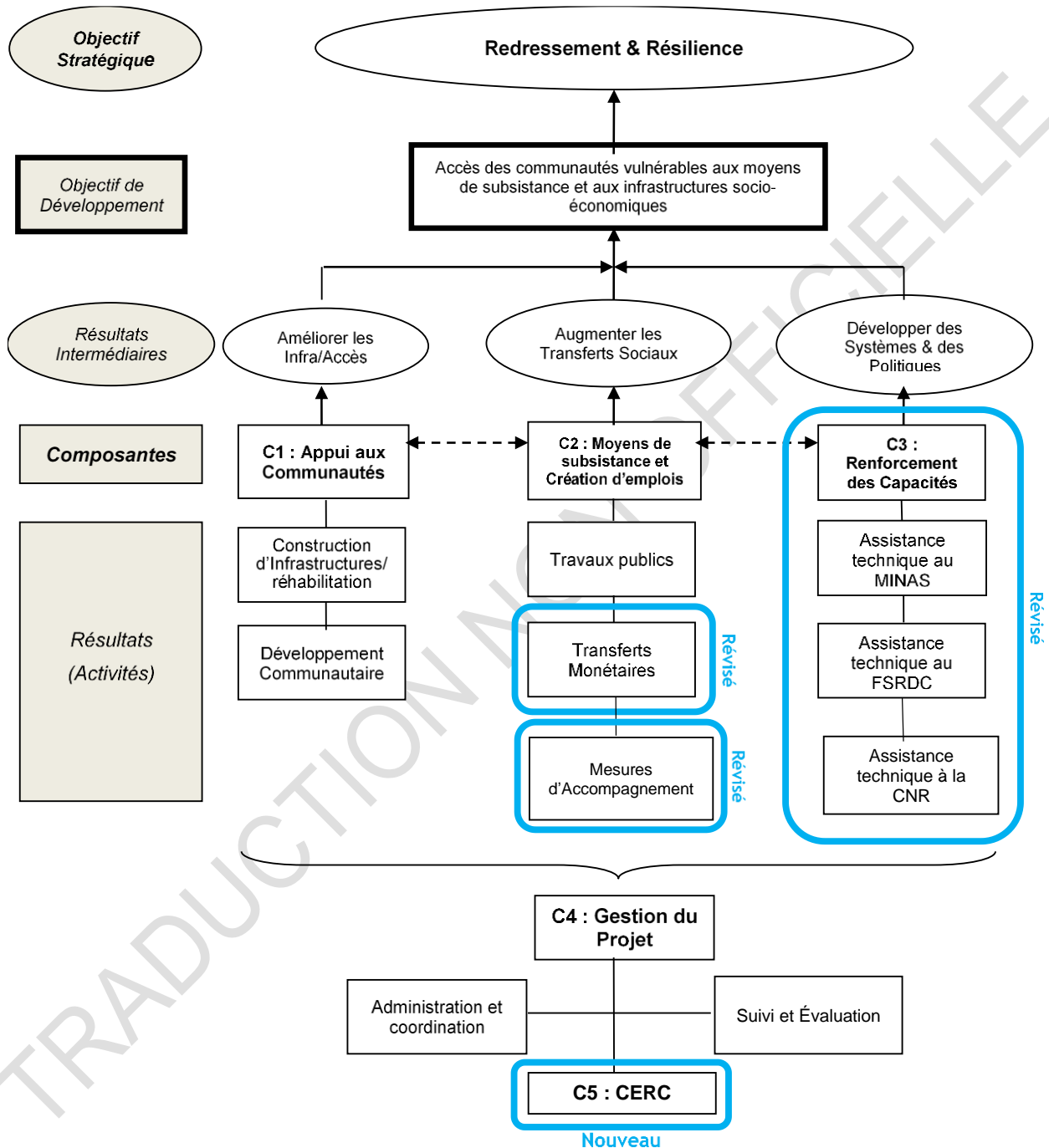
50. **Composante 3 révisée : Renforcement des Capacités (équivalent à 30 millions d'USD).** Cette composante financera la structuration du secteur de la protection sociale grâce à un partenariat inédit entre le MINAS (politique et systèmes), le FSRDC (opérations et mise en œuvre) et la CNR (inclusion et préparation des réfugiés) pour mettre en place un programme national de filets sociaux inclusifs, auquel les réfugiés auront accès. Le MINAS sera chargé d'élaborer des directives nationales pour les principaux éléments constitutifs d'un système national, à savoir : le ciblage, le registre, le paiement et la gestion des plaintes. Il pilotera également la création d'un registre social en étendant le registre des bénéficiaires du projet aux bénéficiaires indirects et en intégrant les réfugiés des bases de données de la CNR/HCR. Une aide sera fournie à la CNR pour gérer les bases de données, promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés et préparer des plans d'urgence. Enfin, le projet comprendra un programme structuré d'assistance technique accompagnant la réforme en cours du FSRDC avec une expertise opérationnelle et fiduciaire. Une législation et des politiques appropriées seront mises en place pour correspondre aux meilleures normes du secteur en matière de confidentialité et de protection des données.

51. **Nouvelle Composante 4 : Gestion du projet (équivalent à 44,9 millions d'USD).** Cette composante financera tous les coûts liés à la gestion, aux audits, à la communication et au S&E du projet (ces coûts ont été inclus dans la Composante 3 du projet initial, ce qui a compliqué la production des rapports du fait du mélange des avantages du projet et des coûts opérationnels). Plus spécifiquement, cette composante soutiendra la modernisation du système de S&E du projet afin de superviser la mise en œuvre en temps réel et à distance, de suivre les principaux indicateurs du projet et de documenter les résultats. Ce système, piloté par le FSRDC lors de la réponse à la crise Ebola, offre également de grandes possibilités de partage d'informations et de planification coordonnée avec les partenaires.

52. **Nouvelle Composante 5 : Contingence (équivalent à 0.0 million d'USD).** Cette composante à fonds zéro permettra au gouvernement de réaffecter et mobiliser rapidement des fonds en cas d'urgence qui nécessiterait un redressement immédiat et des besoins de reconstruction, et qui ne sont pas déjà couverts par le projet, par exemple dans le cadre d'une épidémie, d'une nouvelle crise de déplacement forcé ou d'un choc lié au climat. La CERC peut être utilisée pour répondre à des situations d'urgence sur l'ensemble des territoires du pays, c'est-à-dire en incluant les zones initialement non couvertes par le projet. En cas de réaffectation des fonds entre les différentes composantes, on veillera à respecter les principes des règles du GRC et du RSW, en particulier concernant les fonds du RSW transférés à la CERC et qui ne peuvent être utilisés que pour des activités bénéficiant aux communautés d'accueil et aux réfugiés.



Figure 2 : Plan du Projet & Théorie du Changement







#### *D. Programme sur les Déplacements Forcés : RSW*

53. **Le projet proposé soutient les objectifs du sous-guichet de l'IDA18 pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil.** La concertation avec le Conseil d'Administration de la BM, finalisée en novembre 2018, a entériné l'avis de la direction du GBM selon lequel la RDC remplit les critères d'éligibilité pour le RSW. La conception du projet visera spécifiquement à soutenir les objectifs du RSW consistant à faciliter les solutions durables pour les réfugiés en situation prolongée, notamment par l'inclusion socio-économique durable des réfugiés dans le pays d'accueil (objectif (b) du RSW) ; mais du fait de son soutien à la CNR, elle cherchera également à soutenir d'autres aspects de la stratégie gouvernementale qui sont en accord avec les trois autres objectifs du RSW.

54. **La BM, en consultation avec le HCR, a estimé que le cadre de protection en RDC était adéquat.** Le cadre juridique qui régit le statut et le traitement des réfugiés en RDC intègre des principes et des normes de base applicables à la protection des réfugiés et permet aux réfugiés d'accéder aux services sociaux, judiciaires et autres au même titre que les nationaux. Il n'y a pas d'antécédents de refoulement systématique en RDC, et le pays respecte largement son engagement consistant à permettre aux réfugiés de vivre et de travailler librement. Un retard dans la Reconnaissance du Statut de Réfugié entraîne un risque accru d'exploitation et d'abus. La plupart des autres risques majeurs sont partagés avec la population non-réfugiée, car la majorité des ressortissants sont également confrontés à des risques de sécurité importants ainsi qu'à des difficultés en matière de justice, de santé et d'éducation. La BM, en consultation avec la CNR et le HCR, suivra de près la pertinence continue du cadre de protection tout au long de la mise en œuvre du projet.

55. **STEP 2 est un élément essentiel de l'appui du GBM à la stratégie du gouvernement concernant la gestion de sa population de réfugiés.** En 2018, le gouvernement a préparé une stratégie pour la mise en œuvre d'une politique favorisant l'inclusion socio-économique des réfugiés aux niveaux local et provincial, dans le cadre d'un développement à plus long terme. Cette stratégie encourage notamment les activités suivantes : (i) intégrer systématiquement les réfugiés dans les systèmes nationaux de prestataires de services et dans les programmes visant les groupes vulnérables ; (ii) sensibiliser les acteurs communautaires et les fonctionnaires aux implications de la politique du gouvernement en matière de réfugiés ; et (iii) renforcer les capacités de la CNR et des ministères concernés aux niveaux local, provincial et national afin de gérer et de coordonner plus efficacement leur action en faveur des réfugiés. Pour l'instant, la mise en œuvre de la stratégie a peu progressé. Cette opération sera donc essentielle pour transformer cette stratégie en action (plutôt que de se concentrer sur des politiques supplémentaires).

56. **Compte tenu du cadre politique progressiste en place pour les réfugiés, le défi principal pour la réponse aux réfugiés est que – les populations hôtes comme les réfugiés - sont mal desservis et pauvres.** Le projet ne ciblera donc pas spécifiquement les réfugiés en fonction de leur statut. Au lieu de cela, reconnaissant les nombreux défis de développement communs à tous et pour préserver la cohésion sociale entre les deux groupes, le projet ciblera en fonction des besoins et prendra des mesures proactives pour garantir que les réfugiés ne soient pas désavantagés vis-à-vis leur accès au Projet. Vu que la mise en œuvre du projet tiendra compte des différences socio-économiques constatées d'une région à l'autre, les activités dans chacune des régions évalueront et intégreront les différences significatives constatées entre les réfugiés (origine, démographie, inclusion, besoins de développement, conditions de vie, etc.) des différents groupes.

57. **Le projet s'appuie sur les leçons apprises du projet initial ainsi que sur l'expérience mondiale en matière d'aide aux réfugiés.** Bien que les réfugiés n'aient pas été spécifiquement ciblés dans le cadre du projet STEP, le projet a néanmoins apporté des avantages essentiels aux populations déplacées, aux réfugiés ainsi qu'aux PDI en termes de moyens de subsistance. La méthodologie de ciblage et l'analyse sociale approfondie dans les zones d'intervention, combinées à la capacité des réfugiés à occuper un emploi, se sont avérées être un mécanisme de prestation solide dans



un environnement fluide caractérisé par des niveaux élevés de déplacement. Le projet continuera à identifier les obstacles qui empêchent les réfugiés d'accéder aux avantages du projet tels que prévus par les Composantes 1 et 2, ainsi qu'à évaluer la manière dont le projet répond aux vulnérabilités spécifiques des réfugiés. Les PDI et les personnes rapatriées bénéficieront également de l'ensemble du projet, mais cela ne se fera pas par le biais du RSW, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes hôtes de réfugiés.

**58. Le projet adopte une approche programmatique pour soutenir l'engagement du gouvernement en faveur de l'inclusion socio-économique des réfugiés.** Premièrement, il veillera tout au long de la mise en œuvre à ce que les réfugiés et les autres populations déplacées aient accès aux avantages du projet sur un pied d'égalité avec les personnes non déplacées. Deuxièmement, dans le but d'institutionnaliser cette approche inclusive, le projet intégrera les réfugiés et les autres populations déplacées dans les principaux éléments constitutifs du système national de protection sociale, par exemple le registre social. Troisièmement, il apportera un soutien à la CNR pour qu'elle dirige l'action nationale en faveur des réfugiés, dans tous les secteurs et à travers tous les acteurs nationaux, et facilitera l'accès des réfugiés aux services et aux possibilités économiques. Enfin, le projet travaillera en étroite collaboration avec la communauté humanitaire pour encourager un effort collectif de promotion de la préparation, de gestion des crises prolongées, ainsi que pour faciliter des transitions cohérentes entre l'humanitaire et le développement.

**59. Comme la RDC dispose d'un cadre juridique progressiste qui permet aux réfugiés d'accéder aux services et aux opportunités économiques sur le même pied d'égalité que la population locale, les réfugiés seront des bénéficiaires éligibles pour toutes les activités directes du projet.** En outre, les réfugiés bénéficieront du soutien du projet via le renforcement des capacités de la CNR afin d'améliorer leur inclusion socio-économique en RDC. Sur le financement du RSW, qui représente environ la moitié du montant total du projet, il est prévu que 20% des bénéficiaires directs soient des réfugiés. Avec une moyenne de six / sept membres dans un ménage, environ la moitié de la population réfugiée du pays sera affectée positivement par le projet. La proportion de réfugiés parmi le nombre total de bénéficiaires variera cependant selon les régions bénéficiant du financement RSW, en raison des niveaux variés de concentration, d'accès et de mobilité des différents groupes de réfugiés.

**60. Les fonds provenant du RSW seront utilisés dans les communautés accueillant des réfugiés en Ituri, au Nord Kivu, au Nord Oubangui et au Sud Kivu.** Le Kasai Central, où il n'y a pas de réfugiés, ne bénéficiera pas du RSW.

#### **E. Réponse à la crise : Ebola (GRC)**

**61. Dans le cadre du projet STEP 2 proposé, la Composante 1 sera financée en partie par une allocation de 100 millions d'USD provenant du GRC de l'IDA18.** Ce montant représente 36 pourcents des 280 millions d'USD de financement du GRC pour la RDC, prévus dans la note d'éligibilité du GRC au sujet des mesures d'urgence pour contenir la Dixième Épidémie de la Maladie à Virus Ebola, diffusée au Conseil d'administration le 31 janvier 2020. Les ressources du GRC sont destinées en dernier recours à aider les pays à faire face à de graves catastrophes naturelles, à des urgences de santé publique et à des crises économiques. L'OMS a déclaré le 17 juillet 2019 que l'épidémie d'Ebola en RDC était une « Urgence de Santé Publique de Portée Internationale » (USPPI) conformément au Règlement Sanitaire International. C'est seulement la cinquième fois que l'OMS déclare une USPPI depuis la mise en place du protocole en 2005.

**62. L'épidémie actuelle d'Ebola est considérée comme l'une des plus complexes de l'histoire en raison du mélange d'insécurité, de déplacements forcés et de résistance des communautés au traitement.** L'épidémie a débuté en 2018 et a touché 16 millions de personnes dans 28 zones de santé du Nord-Kivu et de l'Ituri (quelques cas ont été signalés au Sud-Kivu). Ces provinces accueillent de nombreux groupes armés qui défient l'État, exploitent les ressources naturelles





et extorquent la population locale. Les confrontations directes avec les forces de sécurité et entre les groupes armés ont entraîné plus de 300 000 personnes déplacées l'année dernière. Pour ces raisons, la MONUSCO est déployée dans ces zones. Entre-temps, la résistance de la communauté aux efforts nationaux et internationaux visant à contenir l'épidémie a également tourné à la violence, car la confiance de la population dans les autorités s'est érodée après des années de conflit. Outre le virus Ebola, les épidémies de rougeole et de choléra qui apparaissent simultanément, ont eu raison d'un système de santé déjà affaibli. Le coût global de l'endiguement de l'épidémie d'Ebola est estimé à environ 1,3 milliard d'USD, soit trois pourcents du PIB du pays (BM, 2019).

63. **Le soutien à la résilience des communautés est un élément central des efforts nationaux et internationaux visant à freiner l'épidémie.** Le 13 janvier 2020, le gouvernement de la RDC a approuvé une mise à jour du quatrième Plan Stratégique de Riposte (SRP 4.1) couvrant la période de janvier à juin 2020. Le SRP 4.1 intègre la Riposte Stratégique Intégrée (ISR) pour Ebola, approuvée par le gouvernement le 15 août 2019. L'ISR définit une approche multisectorielle couvrant les interventions sanitaires à court terme, ainsi que les programmes de développement visant à renforcer la résilience des communautés à long terme (Pilier 3), notamment par (i) des travaux communautaires et (ii) des infrastructures communautaires. STEP 2 s'inscrit dans ce cadre stratégique.

64. **Le FSRDC a mis en œuvre des interventions de THIMO à effet rapide dans les zones touchées par le virus Ebola, touchant plus de 12 000 bénéficiaires entre avril et décembre 2019.** Cela correspond à plus du double de l'objectif initial, avec un budget de 3 millions d'USD et plus de 530 000 jours de travail effectués dans les zones à risque d'Ebola. La moitié des bénéficiaires ont été des femmes. Cette intervention d'urgence est maintenant étendue à 100 000 bénéficiaires directs avec l'activation de 50 millions d'USD provenant du CERC de la RDC : Projet d'Éducation pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaire. Le FSRDC a déjà été désigné comme l'organisme principal pour les travaux communautaires dans le cadre de l'ISR face à Ebola (Pilier 3.1).

65. **L'allocation de 100 millions d'USD provenant du GRC financera le filet de sécurité sociale qui favorise la résilience des communautés, tout en soutenant l'économie locale, en réhabilitant les infrastructures prioritaires et en renforçant la cohésion sociale.** Il soutiendra la prestation de services de base essentiels par le FSRDC grâce à l'amélioration des infrastructures communautaires dans toutes les zones sanitaires touchées par le virus Ebola. En retour, ces interventions devraient améliorer l'accès, l'acceptation et le soutien des équipes de santé publique faisant face à Ebola, ainsi que la préparation d'une transition « Au-delà d'Ebola ». Le FSRDC pourra compter sur le soutien des partenaires nationaux et internationaux alignés dans le cadre du Pilier 3 de l'ISR pour faire face aux contraintes de capacité dans la mise en œuvre du programme de protection sociale.

66. **Bien qu'aucune contamination n'ait été signalée au cours des deux dernières semaines, il y a un risque de résurgence du virus pendant la période précédant l'annonce de la fin de l'épidémie, et pendant plusieurs mois après cette annonce.** Le Ministère de la Santé et l'OMS font preuve d'un optimisme prudent et demandent le maintien de la surveillance et du système de réponse au virus Ebola pour prévenir les rechutes, éviter les récives et assurer une transition réussie. Avec le soutien des fonds du GRC, le projet STEP 2 s'inscrit pleinement dans cette dynamique pour une intervention d'urgence réussie, du début à la fin.

67. **Les fonds provenant du GRC seront utilisés pour financer des activités uniquement dans l'Ituri et el Nord Kivu.**

#### **F. Mise en Œuvre et partenariats**

68. **Les modalités générales de mise en œuvre du projet resteront les mêmes, le FSRDC ayant le rôle d'Unité de**



**Gestion du Projet.** L'équipe du FSRDC est en place et peut se déployer rapidement dans les provinces, même là où elle ne dispose pas encore d'antenne. Du personnel spécialisé sera recruté pour le projet. Comme dans le projet STEP, un Comité Consultatif Provincial servira de comité de pilotage dans chaque province bénéficiaire pour valider le choix des infrastructures à améliorer. Le projet continuera également à soutenir les CLD dans les communautés où ils interviennent (voir la Composante 1).

69. **STEP 2 introduira toutefois des éléments d'un modèle basé sur les résultats dans le cadre du FSRDC.** L'accord subsidiaire entre le Ministère des Finances et le FSRDC qui régit le projet initial, sera modifié comme suit. Outre le remboursement des coûts directs de fonctionnement, c'est-à-dire les coûts de l'UMOP, des frais de gestion négociés seront versés au FSRDC pour les services supplémentaires qu'il fournit afin de soutenir la mise en œuvre du projet (temps du personnel permanent du FSRDC, utilisation des actifs du FSRDC, etc.). Ces frais de service sont perçus par le FSRDC par tranches, en fonction de la réalisation des objectifs spécifiques liés aux principaux indicateurs de performance du projet. Si le projet mis en œuvre par le FSRDC n'atteint pas son objectif, les frais de gestion du FSRDC ne sont pas payés dans leur intégralité. Ce dispositif permettra d'accroître la transparence, la responsabilité et la durabilité des opérations de protection sociale.

70. **Ce modèle novateur n'augmente pas le coût global de gestion du projet (Composante 4), qui est plafonné à 10 pourcents du montant total du projet.** Les coûts indirects de fonctionnement du FSRDC - produits et services indivisibles et non rivaux, qui sont partagés entre les projets gérés par cet organisme - ont été estimés à un pour cent du montant total du projet ; ou à dix pour cent du coût de gestion du projet. En d'autres termes, 90 pourcents du remboursement des frais de fonctionnement continueront à être payés de la même manière que dans le projet initial.

71. **Le FSRDC va également signer des accords de partenariat avec le MINAS et la CNR.** Dans le but de soutenir la mise en œuvre de la troisième composante sur la structuration du secteur de la protection sociale, ces accords de partenariat impliqueront le MINAS et la CNR dans la phase de mise en œuvre du projet. En tant que documents contractuels, ces accords seront négociés avec des termes de référence, une liste claire des résultats attendus, ainsi qu'un calendrier et un budget connexes. Le règlement de la Banque mondiale sur la passation des marchés et la gestion financière s'appliquera pleinement à ces deux accords de partenariat.

72. **En s'appuyant sur les enseignements tirés du projet initial, STEP 2 permettra une coordination plus étroite avec les acteurs humanitaires et de paix.** STEP 2 constitue une plate-forme naturelle pour rendre opérationnel le triple lien HDP en RDC. La collaboration et l'harmonisation seront recherchées dans la mesure du possible avec la MONUSCO et la communauté humanitaire. Outre l'efficacité opérationnelle, l'objectif de cet effort est d'éviter la création d'un système de protection sociale double, où l'un est géré par des acteurs internationaux et l'autre par le gouvernement. C'est particulièrement vrai pour les situations d'urgence comme l'épidémie d'Ebola et le soutien aux réfugiés.

#### **E. Budget et Financement**

73. **Le coût total des activités supplémentaires proposées est estimé à l'équivalent de 445 millions d'USD.** Le tableau 2 présente un calcul révisé du coût du projet.



**Tableau 2 : Coûts par Composante (en millions d'USD)**

Composantes du Projet	Initial	FA	Révisé
<b>Composante 1</b> : Appui aux Communautés	51	152	203
<b>Composante 2</b> : Création d'emplois et soutien aux moyens de subsistance	51	214	265
<b>Composante 3</b> : Renforcement des Capacités	27,1	30	57,1
<b>Composante 4</b> : Gestion du Projet	--	44,9	44,9
<b>Composante 5</b> : Contingence	--	0	0
<b>Remboursement de l'Avance pour la Préparation du Projet</b>	--	4,1	4,1
<b>TOTAL</b>	<b>129,1</b>	<b>445.0</b>	<b>574,1</b>

74. **Toutes les activités supplémentaires seront achevées dans un délai de 42 mois.** En conséquence, la Date de Clôture du projet sera reportée au 28 février 2024.

### III. PRINCIPAUX RISQUES

75. **Opération à Haut Risque.** La note globale du risque de STEP restera Élevée. Les risques suivants sont classés comme Importants ou Élevés avant d'être atténués, et ils seront traités comme décrit dans le Tableau 3.

**Tableau 3 : Principaux Risques et Gestion du Risque**

Catégorie de Risque	Note	Description, Gestion et Atténuation
<b>Politique et de Gouvernance</b>	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Description</b> : La RDC souffre d'instabilité politique et de mauvaise gouvernance. La note du CPIA 2019 était de 2,9, inférieur à la moyenne de 3,1 pour l'Afrique subsaharienne. Les provinces de l'est sont confrontées à un niveau élevé d'instabilité en raison des opérations militaires en cours, des déplacements forcés en masse et de la résistance des communautés face à Ebola. Dans la région du Kasai, la situation sécuritaire s'est améliorée mais reste instable.</li> <li>• <b>Gestion et atténuation</b> : STEP 2 consistera à (i) coordonner la mise en œuvre avec le bureau de la BM à Goma pour suivre les développements politiques locaux ; (ii) poursuivre l'accord informel conclu avec la Cellule d'analyse conjointe de la mission (JMAC) de la MONUSCO pour partager les évaluations sur la menace et les mises à jour politiques ; (iii) impliquer les CLD afin de faciliter les consultations avec les parties prenantes et l'accès à la communauté.</li> </ul>
<b>Conception Technique du</b>	Important	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Description</b> : Le FSRDC sera responsable d'un plus grand nombre d'activités sur de grands territoires. La portée technique et géographique des composantes du</li> </ul>



<b>Projet ou du Programme</b>		<p>projet exigera de l'UMOP qu'elle étende son expertise technique dans des domaines tels que les transferts monétaires, les systèmes de registres et le fonctionnement dans de nouvelles provinces.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Gestion et atténuation</b> : STEP 2 consistera à (i) adopter une approche progressive de la mise en œuvre dans toutes les régions ; (ii) adopter un processus flexible/modulaire avec une adaptation et un apprentissage continu ; (iii) établir des partenariats plus solides avec des acteurs humanitaires et de paix tels que l'OCHA, l'UNICEF, le HCR et la MONUSCO ; et (iv) utiliser les outils de TIC pour la supervision à distance et la détection rapide des problèmes opérationnels.</li></ul>
<b>Capacité Institutionnelle pour la Mise en Œuvre et la Durabilité</b>	Important	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Description</b> : STEP 2 combinera les ressources de la RSW et de la GRC, ainsi que de l'ABR nationale de l'IDA, pour un montant total équivalent à 445 millions d'USD. Les défis en matière de capacité d'absorption sont donc considérables. De plus, le FSRDC travaillera en étroite collaboration avec le MINAS et la CNR, qui sont de nouveaux partenaires.</li><li>• <b>Gestion et atténuation</b> : Le FSRDC reste l'unique UMOP et il bénéficiera du renforcement des capacités dans le cadre de la Composante 3. Un système basé sur les résultats est mis en place pour accroître la transparence et la responsabilité. Le MINAS et la CNR seront impliqués par le biais de conventions de partenariat (qui seront soumis à la non-objection de la BM) avec des résultats et des budgets clairs ; ils n'auront pas d'accès direct au financement de l'IDA.</li></ul>
<b>Environnemental et Social</b>	Important	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Description</b> : Compte tenu du contexte de FCV, les principaux risques concernent la protection des bénéficiaires, notamment contre la VBG/EAS/HS ainsi que le risque de violence. Les principaux risques environnementaux sont temporaires et liés aux sites de construction mis en place pour améliorer les infrastructures des communautés.</li><li>• <b>Gestion et atténuation</b> : Le FSRDC (i) disposera de spécialistes en sauvegarde dans chaque province et d'un spécialiste en VBG ; (ii) identifiera les risques sociaux, y compris la VBG/EAS/HS, dans le cadre d'un suivi régulier ; (iii) assurera une coordination régulière avec les partenaires des Nations unies, en particulier le HCR et le UNOCHA, sur toutes les questions liées aux déplacements forcés ; (iv) s'assurera que le personnel et les travailleurs du projet signent les codes de conduite sensibles à la VBG/EAS/HS et sont correctement formés aux différents risques environnementaux et sociaux, y compris pour la VBG/EAS/HS ; (v) financera un solide Système de Gestion des Plaintes (SGP), en accordant une attention particulière à la VBG/EAS/HS et aux questions concernant les personnes déplacées de force ; (vi) mettra à jour les protocoles de sécurité pour les rendre conformes aux normes industrielles, comme le recommande l'Évaluation des Risques Sécuritaires (ERS) du projet ; (vii) effectuera systématiquement une analyse des conflits communautaires avant la mise en œuvre ; et (viii) assurera la conformité avec les codes nationaux du bâtiment, en particulier concernant la Santé et la Sécurité au Travail (SST).</li></ul>
<b>Autres : Risques liés à la Protection des</b>	Important	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Description</b> : Les risques liés au cadre de protection des réfugiés en RDC peuvent provenir de nouveaux afflux massifs de réfugiés ou d'une détérioration de la sécurité conduisant à un renversement de la législation progressiste</li></ul>



Réfugiés		<p>actuellement en vigueur. Plus probable qu'un renversement, de tels événements pourraient conduire à une nouvelle dégradation de l'application des politiques au niveau local, réduisant de la même manière l'espace de protection des réfugiés vulnérables.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Gestion et atténuation</b> : La BM, en concertation avec le HCR, suivra de près l'état de la protection tout au long de la mise en œuvre du projet. Grâce au soutien apporté à la CNR, le projet renforcera la compréhension du cadre juridique existant à tous les niveaux de gouvernement. L'efficacité et la mise en œuvre du projet nécessiteront une adhésion continue à un cadre de protection adéquat.</li></ul>
----------	--	---

## IV. BILAN DE L'ÉVALUATION

### A. Analyse Économique

76. **Les activités de STEP 2 répondent à un besoin essentiel de s'attaquer aux niveaux chroniques de pauvreté et de vulnérabilité dans un contexte de FCV élevé.** Le FA proposé améliorera l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans 1 000 communautés vulnérables à travers le pays. Le projet financera (i) des infrastructures communautaires dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement ; (ii) des filets de sécurité comme les travaux THIMO et TMI ; et (iii) le renforcement des capacités des agences sectorielles concernées. L'analyse économique repose sur la rentabilité et les avantages attendus des différentes interventions au niveau des bénéficiaires et des communautés. Les réfugiés et les communautés d'accueil présentent un niveau de pauvreté et des vulnérabilités similaires et ne se différencient pas dans cette analyse.

77. **Les enseignements tirés de l'expérience actuelle du projet STEP et d'autres approches de DC en RDC mettent en évidence leur capacité à mettre en place des infrastructures durables.** Par exemple, une récente Évaluation d'Impact (IE) de l'effet à long terme du programme « Tuungane », sans doute le plus important investissement en termes de DC en RDC, a mis en évidence la grande qualité et la meilleure résistance matérielle des écoles et des centres de santé construits par le programme par rapport à ceux des zones du groupe témoin (WB 2020a). Ainsi, les infrastructures communautaires continueront à être construites et réhabilitées selon une approche de DC dans le cadre du projet STEP 2. À ce jour, 367 infrastructures ont été réalisées pour un coût total de 35 millions d'USD, avec un coût moyen de 95 000 USD par infrastructure. Ceci est cohérent avec d'autres projets de la BM qui montrent la capacité du DC à fournir un meilleur accès à des infrastructures et des services de qualité tout en réduisant les coûts autant que possible, selon des modalités qui bénéficient d'un large appui communautaire (Banque mondiale, 2012).

78. **Les méta-analyses soulignent l'effet positif des filets de sécurité sur le bien-être des ménages, notamment en matière de consommation, de revenus et d'accumulation d'actifs, ainsi que les avantages en termes de capital humain** (ODI 2016, 2019 et WB 2018). Particulièrement dans le cas de la RDC, les transferts monétaires ont été utilisés avec succès par les acteurs humanitaires pour soutenir les personnes vulnérables après les crises. Un Essai Contrôlé Randomisé (ECR) réalisé dans le cadre du programme de « Solutions Alternatives pour les Communautés en Crise » en RDC montre les effets positifs des transferts monétaires sur la consommation et le capital humain (UNICEF 2017). Par exemple, les enfants des ménages bénéficiaires avaient 21 pourcents plus de chances d'accéder aux soins de santé. De même, un autre ECR concernant un TMI accordé aux familles ayant des enfants atteints de malnutrition aiguë sévère en RDC a montré que les bénéficiaires étaient plus susceptibles de rattraper leur retard de poids et de taille. De plus, Aker (2017)



a comparé les transferts monétaires et les bons d'achat utilisés en RDC et a constaté que l'argent liquide était le moyen le plus rentable dans ce contexte, que ce soit pour l'agence d'exécution ou les bénéficiaires du programme. En conséquence, les acteurs humanitaires ont largement utilisé les TMI en RDC pour atteindre 1,2 million de personnes en 2019 ; ils ont l'intention de doubler ce chiffre en visant 2,1 millions de personnes en 2020 (CWG 2020).

79. **Compte tenu de la situation prolongée de FCV en RDC, il est nécessaire de mettre en place une réponse davantage axée vers le développement pour compléter l'aide humanitaire.** En s'appuyant sur les TMI déjà effectués avec succès par les acteurs humanitaires (UNICEF, PAM, Merci Corps, etc.) en RDC, le projet STEP 2 a l'intention de cibler, grâce à cet instrument, environ 200 000 bénéficiaires directs et 1,2 million de personnes indirectes situées dans les zones rurales, ce qui représente 7 pourcents de la population pauvre des cinq provinces ciblées. Le montant du transfert annuel de 300 dollars représente environ 36 pourcents du seuil de pauvreté. Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne de 19 pourcents des autres pays. Cependant, il est conforme à l'objectif du gouvernement qui est d'encourager également l'investissement dans les actifs productifs au-delà de la couverture des besoins de consommation. Le ratio coût-efficacité est estimé à 0,31, ce qui suggère que cela coûte 1 USD pour chaque 3,2 USD transférés aux bénéficiaires.

80. **Une analyse coûts-avantages de la composante TMI montre des résultats prometteurs.** L'analyse était basée sur l'augmentation du revenu des ménages. Les bénéfices nets des projets ont été estimés à plus de six millions, avec un taux de rentabilité interne supérieur à 3,5 pourcents dans tous les scénarios envisagés. Ces estimations ex ante seraient évaluées à l'aide des évaluations ex post et des résultats d'une Évaluation d'Impact en cours du projet STEP. Le programme devrait également avoir des effets multiplicateurs en stimulant l'économie locale. Ceci est particulièrement vrai en RDC étant donné le niveau élevé de pauvreté et la plus grande propension des pauvres et des personnes vulnérables à consommer et à investir une plus grande proportion de leurs revenus.

81. **En ce qui concerne les THIMO, ils ont été mis en œuvre par le FSRDC depuis six ans.** Le projet a déjà fourni des salaires à 15 741 bénéficiaires grâce à la création de 1,3 million de jours de travail. Dans le cadre de STEP 2, les activités THIMO se concentreront sur les zones urbaines et viseront 100 000 ménages. Les bénéficiaires continueront à recevoir 3 USD par jour, et les transferts annuels représenteront 38 pourcents du seuil de pauvreté et 50 pourcents du seuil de pauvreté alimentaire.

82. **Selon l'approche standard développée par Ravallion (1999), le rapport coût-efficacité estimé pour la composante THIMO est de 0,96.** Cela signifie que cela coûte 1 USD pour chaque 1 USD transféré en prestations salariales aux bénéficiaires visés. L'analyse est basée sur (i) l'intensité de travail ; (ii) le ciblage des performances ; et (iii) le gain salarial net du programme. L'intensité de travail est estimée à 50 pourcents. Compte tenu du coût opérationnel élevé en RDC, ce niveau permettra de transférer la moitié du coût de la composante concernant les travaux publics aux bénéficiaires tout en maintenant la qualité technique des travaux publics. Le projet devrait également cibler plus de 90 pourcents des pauvres, avec une augmentation nette de revenu de 95 pourcents. Ainsi, il n'est pas surprenant que les TMI soient plus rentables que les THIMO en termes de transferts monétaires purs. Cependant, étant donné l'important déficit des infrastructures dans ces régions, le projet continuera à mettre en œuvre les THIMO pour fournir des emplois, permettre la création et/ou la maintenance des actifs physiques de valeur pour les communautés tels que les routes de desserte, les petites infrastructures d'irrigation, ainsi qu'encourager la cohésion sociale.

83. **La BM mène actuellement une EI des THIMO en contexte de FCV pour cinq pays dont la RDC.** Les résultats préliminaires sont disponibles pour six des sept Évaluations d'Impact (EI), mais pas encore pour la RDC. Les résultats préliminaires dans les autres pays montrent que les THIMO peuvent augmenter les revenus et l'épargne à court terme, mais les effets sur l'emploi et l'intensité du travail ainsi que sur la cohésion sociale restent limités. Une autre EI du projet





national concernant les THIMO en RCA a démontré la capacité des THIMO d'améliorer la productivité des bénéficiaires et l'accumulation d'actifs, mais en conservant toutefois un impact moindre chez les femmes les plus pauvres (BM, 2020b). Dans le cadre du projet STEP, des MEDAC centrées sur l'inclusion productive et le capital humain devraient atténuer les effets limités à long terme des filets de sécurité. Par exemple, l'ajout d'interventions sur la nutrition et l'hygiène s'est avéré efficace dans d'autres pays et pourrait être utilisé pour renforcer les efforts visant à améliorer la prestation des services sociaux et le capital humain, et à perpétuer les avantages (BM 2018).

84. **Les résultats de l'EI des THIMO réalisés dans les zones urbaines indiquent que les bénéficiaires ont pu lisser leur consommation tout en améliorant leur capacité de réagir aux chocs futurs.** Ils ont ainsi pu augmenter leur épargne et leurs investissements par rapport aux non-bénéficiaires. Par ailleurs, cet effet a été plus marqué chez les femmes et les personnes déplacées de force. L'intervention la plus efficace a été l'option complète comprenant l'argent liquide, la formation et l'épargne. Ce constat s'est traduit dans la nouvelle conception du projet par l'octroi d'une subvention de contrepartie de 100 USD attribuée aux bénéficiaires du programme de THIMO, ce qui correspond à profiter de l'épargne en plus des autres mesures connexes.

85. **La conception du projet comprend également le renforcement des capacités du MINAS, du FSRDC et de la CNR.** Ces interventions visent à renforcer le ciblage, le registre, les systèmes de paiement et la gestion des dossiers. Ils ne correspondent pas à des avantages directs immédiats pour les pauvres, mais ce sont des biens publics qui se traduiront à terme par d'importants gains en efficacité et des économies de coûts à moyen terme. Par exemple, le registre social permettra de réduire les erreurs de ciblage et les frais d'enregistrement des futures interventions de filets de sécurité, tout en augmentant mécaniquement le budget des programmes bénéficiant aux pauvres et aux personnes vulnérables.

86. **Les coûts de gestion du projet sont conformes aux opérations similaires de FCV, représentant 10 pourcent du budget total.** Cette part a diminué au fil du temps puisqu'elle était de plus de 20 pourcents au début du projet STEP. Cette amélioration s'explique par l'augmentation du budget total (économies d'échelle), mais aussi par une meilleure gestion due à la colocation des activités de projet dans des zones à fort impact (économies de gamme), la simplification et la standardisation des activités, l'augmentation de la productivité de l'UMOP grâce à un personnel expérimenté et à une gestion rigoureuse des ressources humaines, et l'introduction d'un modèle basé sur les résultats.

## **B. Analyse Technique**

87. **La conception technique de STEP 2 est guidée par des données mondiales sur les interventions de protection sociale, en particulier dans les environnements fragiles et à faible capacité, ainsi que sur les enseignements tirés du projet initial.** Les principales améliorations proposées comprennent (i) une stratégie de ciblage géographique révisée afin de concentrer les activités dans les domaines où le projet peut avoir une influence plus importante sur le développement ; (ii) la coordination du soutien à la fois à l'offre et à la demande de services sociaux en développant un programme complet de filet de sécurité sociale ; et (iii) l'introduction d'un soutien aux politiques et aux systèmes afin de mettre en place un système national de protection sociale, y compris un registre social.

88. **Le ciblage géographique du projet est conforme à la stratégie territoriale convenue entre la CMU et le gouvernement.** Les cinq provinces sélectionnées comptent le plus grand nombre de pauvres, d'importants besoins en infrastructures, et toutes sont touchées par la FCV et les déplacements forcés. Les zones au sein des provinces seront sélectionnées à l'aide d'un indice de ciblage du projet (ICP). L'ICP permettra d'identifier les zones prioritaires en fonction d'un score de vulnérabilité, qui sera calculé en fonction des niveaux de pauvreté, des déplacements, de l'incidence de l'épidémie d'Ebola, de l'accès aux infrastructures, de la prévalence de la violence ou de la destruction des infrastructures



liée au conflit, de la sécurité, ainsi que de la colocalisation avec d'autres projets financés par la BM ou par des donateurs ; toutes ces données constitueront des pondérations dans l'ICP. Les 1 000 communautés supplémentaires qui bénéficieront du projet seront sélectionnées au sein de ces zones prioritaires. Si le nombre de communautés éligibles est supérieur à ce que le budget disponible peut permettre (c'est-à-dire 1 000), 80 pourcents des communautés bénéficiaires seront sélectionnées par le biais d'une loterie publique. La sélection des 20 pourcents restants sera laissée à la discrétion du FSRDC qui tiendra compte des circonstances particulières des zones prioritaires non prises en compte par la sélection aléatoire des loteries. La sélection de ces communautés sera expliquée par le FSRDC et validée par les Comités Consultatifs Provinciaux.

**89. La sélection des personnes qui bénéficieront des transferts sociaux (Composante 2) dépendra du type d'aide offerte.** Les bénéficiaires des THIMO continueront à être sélectionnés par le biais de loteries publiques. Ce système d'autosélection a bien fonctionné dans le cadre du projet initial. En effet, une évaluation qualitative du projet initial a mis en évidence que les gens avaient une meilleure perception et compréhension du système de loterie, par rapport à d'autres stratégies testées. Les bénéficiaires des TMI seront sélectionnés en utilisant une combinaison de ciblage communautaire, puis d'enquêtes rapides sur l'économie des ménages réalisées par un tiers.

**90. Les transferts sociaux sont conçus pour promouvoir la reprise et la résilience.** Dans les communautés rurales, 200 000 bénéficiaires recevront des TMI. Chaque bénéficiaire recevra quatre transferts trimestriels de 75 USD (pour un total de 300 USD par bénéficiaire). Dans les zones urbaines, 100 000 bénéficiaires profiteront d'allocations via le programme de THIMO. Les bénéficiaires du programme de THIMO travailleront chacun pendant un total de 100 jours à raison de 3 USD par jour (pour un total de 300 dollars par bénéficiaire). Les 300 000 bénéficiaires de transferts sociaux bénéficieront tous de MEDAC. Le programme de MEDAC sera élaboré autour de la promotion (i) du capital humain et (ii) de l'inclusion productive. Les activités soutenant le premier objectif seront fournies de manière uniforme à tous les bénéficiaires. Le soutien à l'inclusion productive sera différent dans les zones urbaines (THIMO) et rurales (TMI). Les bénéficiaires des THIMO recevront une subvention d'investissement de 100 USD, ainsi qu'une formation sur les activités génératrices de revenus, la gestion financière et l'esprit d'entreprise. Les bénéficiaires des TMI seront soutenus par des activités et des formations visant à accroître la productivité et la production. Ce programme s'appuiera sur ce qui a fonctionné dans le projet initial, en particulier dans les zones rurales. Le montant élevé des transferts sociaux (le seuil de pauvreté est de 794 USD), associé à des MEDAC visant à maximiser l'incidence de la trésorerie, a pour objectif d'augmenter le capital des bénéficiaires, tant humain que financier, afin qu'ils puissent d'abord se remettre des chocs passés, mais aussi résister aux chocs futurs dans les régions où l'environnement reste extrêmement instable.

**91. L'introduction de transferts monétaires dans les zones rurales est un ajout majeur pour le projet.** Le programme de TMI sera mis en œuvre en deux phases. Au cours de la première année de mise en œuvre, le FSRDC fera appel à des partenaires expérimentés et performants pour mettre en œuvre les TMI dans quatre provinces, tandis qu'il pilotera lui-même la mise en œuvre du programme dans la cinquième province. À partir de la deuxième année du projet, le FSRDC gèrera la mise en œuvre de l'ensemble du programme, en fonction des enseignements tirés de la première année. Le MINAS et d'autres partenaires, en particulier les Groupes de Travail nationaux et provinciaux sur la trésorerie, seront consultés dans le but d'optimiser les ressources et de partager les connaissances. Le bon développement d'un système de gestion des opérations des bénéficiaires (SFOB) sera prioritaire pour permettre un suivi et un paiement efficaces. Les TMI seront remis aux bénéficiaires en utilisant une combinaison de méthodes (agence de paiement, virements mobiles, etc.). Comme les systèmes d'encaissement restent difficiles à mettre en place en raison des coûts, de la logistique et des problèmes de sécurité, le projet STEP2 aura pour objectif de passer progressivement à un système de paiement entièrement numérique. Dans ce contexte, une transition en cours de programme peut être envisagée pour piloter les paiements numériques avec des bénéficiaires qui sont déjà familiarisés avec les transferts monétaires.





**Tableau 4 : Transferts Sociaux**

	THIMO	TMI
Cadre	Urbain	Rural
Ciblage	Loterie publique	Ciblage communautaire
Bénéficiaires	100 000	200 000
Allocation	3 USD	75 USD
Périodicité	jour	trimestre
Durée	100	4
Montant	300 USD	300 USD
Mesures Connexes	Capital Humain	
	Inclusion productive	
	Soutien aux activités génératrices de revenus, y compris une subvention d'investissement de 100 USD	Soutien à l'augmentation de la productivité et de la production

92. **STEP 2 aidera le gouvernement à mettre en place des systèmes et à renforcer sa capacité à gérer et à coordonner la prestation de filets de sécurité.** Sous la direction du MINAS, le projet élaborera des directives nationales pour les éléments constitutifs des programmes de protection sociale : (i) un système de ciblage pour identifier les bénéficiaires du projet en fonction des besoins et de la vulnérabilité ; (ii) un registre qui favorise une plus grande efficacité dans la prestation des services sociaux ; (iii) un système de paiement pour fournir des prestations sociales de manière opportune et prévisible ; et (iv) un mécanisme de gestion des plaintes. Ces lignes directrices seront établies dans le cadre d'un processus participatif et inclusif, qui renforcera stratégiquement le mandat du MINAS sur les politiques et les systèmes, favorisera les mécanismes de coordination et renforcera les capacités des acteurs de la protection sociale. À terme, la mise en place de systèmes de protection sociale permettra d'étendre la couverture et d'améliorer la qualité des filets de sécurité en RDC.

93. **La base de données des bénéficiaires des transferts sociaux du projet sera utilisée comme point de départ pour l'élaboration d'un registre social.** Le MINAS, avec le soutien des CLD, sera chargé d'étendre le registre verticalement (bénéficiaires indirects du STEP et membres de la communauté) et horizontalement (autres programmes). Des accords et des protocoles de partage des données seront élaborés afin d'ajouter progressivement les bénéficiaires de toutes les interventions de protection sociale qui se déroulent en RDC dans un registre intégré des bénéficiaires. Un accord de



partenariat entre le FSRDC et la CNR soutiendra également l'intégration des bases de données de la CNR et du HCR afin de promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les opérations de protection sociale. Si de nouvelles crises devaient éclater en RDC, un registre intégré des bénéficiaires faciliterait la mise en œuvre des plans d'urgence. Une attention particulière sera accordée à la mise en place d'une législation et de politiques appropriées correspondant aux meilleures normes du secteur en matière de confidentialité et de protection des données.

### **C. Gestion Financière et Décaissement**

94. **La gestion financière (GF) du projet poursuivra les dispositions mises en place dans le cadre du projet initial, mais les renforcera par des mesures d'atténuation supplémentaires.** Les dispositions de GF proposées, y compris les mesures d'atténuation, sont jugées suffisantes pour répondre aux exigences fiduciaires minimales de la BM en vertu de la *Directive de la Banque : Manuel de Gestion Financière pour les Opérations de Financement de Projets d'Investissement de la Banque mondiale*, et *Directive de la Banque : Matériel de référence - Gestion Financière dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d'Investissement de la Banque mondiale*. En particulier,

95. **Évaluation de la GF.** Le FSRDC possède déjà (a) un Manuel d'Exécution des Projets, (b) un logiciel de comptabilité multi-projets et multi-sites et (c) un service d'audit interne. Les Rapports Financiers Intermédiaires ont été produits conformément aux exigences de l'Accord de Financement et ont été jugés acceptables. Aucun rapport d'audit n'est en retard et le dernier relatif à l'exercice 2018 était sans réserve. Certaines faiblesses ont été identifiées en ce qui concerne l'examen et la consolidation internes de la comptabilité, le réapprovisionnement de la trésorerie et le suivi des flux de fonds, compte tenu de l'existence de comptes multiples. Un examen fiduciaire approfondi du FSRDC a été effectué en 2019 et certaines dépenses douteuses ont été identifiées ; des justifications ont depuis été fournies dans le cadre de l'examen de la BM. Le risque global de la GF est considéré comme important.

96. **La principale innovation par rapport à l'accord précédent est le modèle d'accord subsidiaire amélioré entre le FSRDC et le Ministère des Finances.** S'appuyant sur les conclusions de l'Examen Fiduciaire Renforcé, ce nouvel accord introduit un élément de performance dans les coûts de fonctionnement, visant à accroître (i) la transparence dans l'utilisation des fonds, (ii) la responsabilité envers le gouvernement et le public, et (iii) l'autonomie et la durabilité du FSRDC. Cet arrangement permettra de séparer les coûts de fonctionnement directs et indirects en vue de soutenir la mise en œuvre de cette opération : la rémunération de l'équipe de l'UMOP et du personnel permanent du FSRDC ne sera plus mélangée.

97. **La deuxième innovation est liée à l'utilisation des transferts monétaires au profit des bénéficiaires.** Dans un premier temps, le FSRDC fera appel à des institutions expérimentées ayant une expertise dans les transactions monétaires. Dans l'intervalle, elle développera son propre système lui permettant de gérer les interventions de transfert monétaire et recrutera un agent de paiement. En s'appuyant sur les nouvelles technologies, et conformément aux recommandations de l'Examen Fiduciaire Renforcé, l'objectif est d'augmenter progressivement la part des transferts numériques pour atteindre 100 pourcents d'ici la fin du projet.

98. **Sur la base des dispositions actuelles de la GF et compte tenu des mises à jour concernant la conception et les dispositions, les mesures supplémentaires suivantes seront prises pour atténuer les risques :**

(a) Mettre à jour le Manuel d'Exécution du Projet existant afin de saisir les spécificités de la nouvelle opération, notamment les transferts monétaires, et d'assurer une appropriation adéquate par les parties prenantes du projet.



(b) Inclure dans le Manuel de Procédures du FSRDC une section spécifique sur la gestion fiduciaire des transferts monétaires expliquant tous les aspects liés au ciblage et à l'identification des bénéficiaires, au traitement des demandes, au traitement des paiements effectifs et à la prévision des décaissements pertinents.

(c) Configurer la version actuelle du logiciel de comptabilité du FSRDC pour refléter les spécificités de STEP 2

(d) Réorganiser et renforcer l'équipe de GF en recrutant (i) une équipe dédiée composée d'un spécialiste de la gestion financière, d'un chef comptable et d'un assistant comptable au niveau de la coordination ; et (ii) une équipe dédiée composée d'un comptable et d'un assistant en gestion financière dans chaque bureau provincial où le projet sera mis en œuvre. Les consultants en charge de la GF du projet bénéficieront d'un soutien, d'une supervision et d'un contrôle supplémentaires de la part du personnel du FSRDC chargé de la GF.

(e) Adapter les termes de référence de l'auditeur interne du FSRDC afin qu'ils reflètent les nouvelles spécificités du projet, et recruter un auditeur externe indépendant travaillant avec des termes de référence acceptables pour la BM et respectant les règles applicables de la BM en matière de passation de marchés.

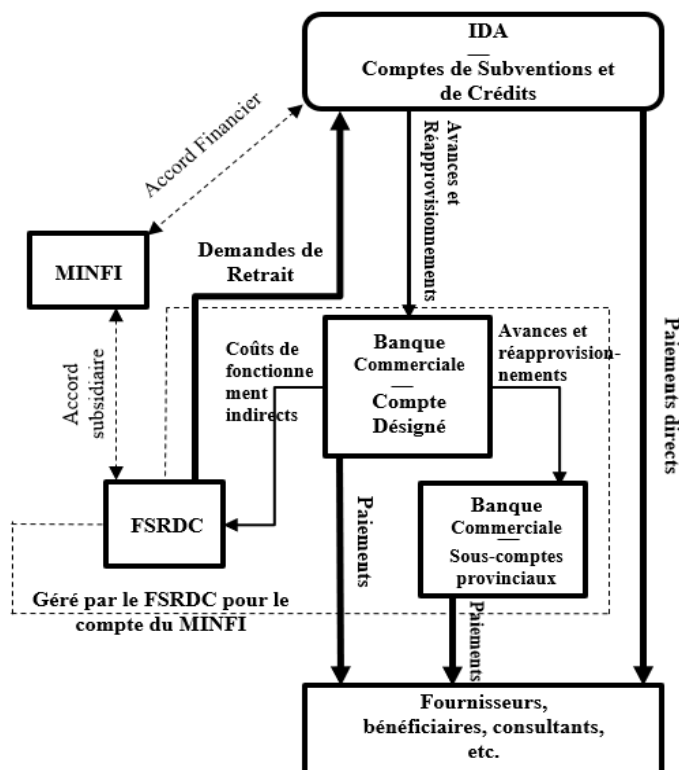
(f) Signer un accord subsidiaire avec le Ministère des Finances, qui définit clairement les frais de fonctionnement directs et indirects pris en charge par le FA.

(h) Ouvrir un Compte Désigné surveillé au niveau de la coordination et un sous-compte pour chaque bureau provincial du FSRDC. Ces sous-comptes recevront exclusivement des fonds provenant du financement. Aucune autre source de financement, comme par exemple les fonds propres du FSRDC, ne pourront transiter par les sous-comptes du projet. Comme le pays a actuellement des « emprunts expirés », le compte désigné sera ouvert au moment où la suspension du pays sera levée.

(g) Inclure dans la Lettre de Décaissement du FA une disposition relative à un plafond obligatoire de trois mois pour les sous-comptes du projet (bureaux provinciaux) et à l'allocation d'une avance initiale, afin d'améliorer la fluidité des fonds et d'assurer une mise en œuvre harmonieuse.

99. **Pilote de Paiement Direct Obligatoire.** Étant donné que le FA est préparé selon les procédures pour les Situations de Besoin Urgent d'Assistance ou de Contraintes de Capacité, le FSRDC devra utiliser la méthode de décaissement Paiement Direct pour le décaissement dans le cadre des marchés de biens, de travaux, de services autres que le conseil et de services de conseil contractualisés/sélectionnés à travers un appel d'offres international ouvert ou restreint ou une Sélection Directe, sauf si la méthode de Décaissement des Engagements Spéciaux est utilisée.

**Figure 3 : Flux de fonds**



**D. Passation des Marchés**

100. **Risque lié à la passation des marchés et mesures d’atténuation.** Compte tenu du contexte du pays et du risque associé en matière de gouvernance, ainsi que de la faible capacité de passation des marchés, le risque lié à la passation des marchés est jugé élevé. Le risque actuel peut être diminué pour atteindre un niveau important si les mesures correctives identifiées dans le tableau 5 ci-dessous sont mises en œuvre.

**Tableau 5 – Évaluation du Risque lié à la Passation des Marchés et Mesures d’Atténuation**

Facteur de Risque	Description	Mesures d’Atténuation
<b>1<sup>er</sup> facteur de risque</b> : Cadre Réglementaire de la Passation des Marchés et Capacité de Gestion	1. Le personnel qualifié du FSRDC ayant les compétences et les comportements adéquats et un parcours satisfaisant en matière de passation des marchés. Néanmoins, leur charge de travail actuelle ne leur permettrait pas de gérer efficacement l’obtention de FA. 2. Certaines activités sont obtenues au niveau provincial.	1. Recruter des spécialistes qualifiés et expérimentés en matière de passation des marchés, dédiés à l’UMOP de STEP 2 ; un à Kinshasa et un dans un bureau de province. 2. Organiser des séances de formation sur l’utilisation du NPF pour le FSRDC. 3. Ajouter aux TdR du personnel du FSRDC chargé de la passation des marchés un contrôle de



Facteur de Risque	Description	Mesures d'Atténuation
	<p>3. Aucune expérience dans l'utilisation du Nouveau Cadre des Marchés Publics (NPF).</p> <p>4. Confusion dans les fonctions du FSDRC et de l'UMOP.</p> <p>5. Connaissances insuffisantes de la capacité du MINAS et de la CNR dans la mise en œuvre du projet par le biais des procédures de Passation des Marchés de la BM.</p>	<p>qualité interne des activités de passation des marchés menées par le personnel de l'UMOP.</p> <p>4. Mettre à jour le Manuel de Passation des Marchés existant pour clarifier les responsabilités de chaque partie.</p> <p>5. Renforcer les capacités du MINAS et de la CNR en recrutant des spécialistes de la passation des marchés qualifiés et expérimentés qui seront détachés par le FSRDC auprès de ces deux institutions.</p>
<p><b>2<sup>e</sup> facteur de risque :</b> Intégrité et Supervision</p>	<p>1. L'Examen Fiduciaire approfondi réalisé en 2019 par la BM a révélé certaines insuffisances dans la gestion des ressources et la passation des marchés.</p>	<p>1. Veiller à ce que (i) les recommandations de la BM en matière de lutte contre la fraude et la corruption soient incluses dans tous les documents d'appel d'offres et les contrats, et que (ii) des mécanismes soient mis en place pour les faire appliquer par le personnel du FSRDC, l'équipe de l'UMOP et les opérateurs du secteur privé.</p>
<p><b>3<sup>e</sup> facteur de risque :</b> Processus de la Passation des Marchés et Préparation du Marché</p>	<p>1. De nombreux retards dans (i) la procédure d'appel d'offres en raison de la lenteur de la préparation des apports techniques et (ii) de l'exécution des contrats.</p> <p>2. Un manque de consultants ou de prestataires qualifiés dans les zones isolées et difficiles d'accès du projet.</p> <p>3. Les marchés cibles sont généralement touchés par les risques de fraude et de corruption.</p>	<p>1. Mettre en place : (i) un mécanisme permettant d'anticiper la préparation des contributions techniques dans les dossiers d'appel d'offres : les TdR pour les services de conseil, les spécifications techniques pour les biens et les travaux ; et (ii) un plan de gestion des contrats pour les contrats importants ou déterminants.</p> <p>2. Impliquer les CLD dans le suivi des améliorations des infrastructures.</p>
<p><b>4<sup>e</sup> facteur de risque :</b> Complexité de la Passation des Marchés</p>	<p>1. La contractualisation d'intermédiaires pour traiter les opérations de paiement, notamment de transferts sociaux, est nouvelle.</p>	<p>1. Effectuer une évaluation détaillée du marché des prestataires de paiement dans chaque province bénéficiaire.</p> <p>2. Obtenir des organisations expérimentées et reconnues au cours de la première phase du projet pour effectuer des transferts monétaires.</p>

101. **Le NPF de la BM sera utilisé dans le cadre du projet.** Une Stratégie de Passation des Marchés au service du Développement (PPSD) a été élaborée dans le cadre du projet pour permettre que les activités de passation de marchés soient présentées et préparées de manière à accélérer la mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs du projet. Cette stratégie PSD fournit la base et la justification des décisions de passation des marchés, y compris les approches d'approvisionnement recommandées dans le cadre du projet, qui ont été prises en compte dans le Plan de Passation des Marchés du Projet (PPM) prévu pour les 18 premiers mois de la mise en œuvre du projet.



102. **Les activités de passation des marchés seront menées conformément aux procédures de la Banque mondiale spécifiées dans le Règlement de la Banque mondiale en matière de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le FPI.** *Passation des marchés dans le cadre du Financement de Projets d'Investissement pour la fourniture de Biens, de Travaux, de Services autres que de Conseil et de Consultation*, datée de juillet 2016 et révisée en novembre 2017 et août 2018, et toute autre disposition stipulée dans l'accord juridique. De plus, la mise en œuvre des marchés publics sera conforme aux Directives sur la Prévention et la Lutte contre la Fraude et la Corruption précisées au point 2.2a de l'Annexe IV du Règlement de Passation des Marchés. Les biens, les travaux et les services autres que de conseil seront acquis conformément aux exigences énoncées ou visées à la Section VI. *Méthodes de Sélection Approuvées : Biens, Travaux et Services non consultants du Règlement de Passation des Marchés*, et les services de conseil seront acquis conformément aux exigences énoncées ou visées à la Section VII. *Méthodes de Sélection Approuvées : Services de Consultation du Règlement de Passation des Marchés*.

103. **Dispositions institutionnelles relatives à la Passation des Marchés.** Le FSRDC est l'organisme d'exécution qui accueille l'UMOP aux niveaux central et provincial. Des consultants spécialisés en passation de marchés seront recrutés à chaque niveau pour faciliter la mise en œuvre du projet. L'équipe de l'UMOP comprendra un spécialiste qualifié et expérimenté de la passation des marchés, ainsi qu'un spécialiste de la passation des marchés dans chaque bureau provincial. L'assurance qualité de l'approvisionnement sera assurée par le spécialiste de la passation des marchés interne au FSRDC.

#### **E. Social et Environnement (y compris les Sauvegardes)**

104. **L'opération proposée est un projet de Catégorie B tel que défini dans la PO 4.01 (Évaluation Environnementale).** L'amélioration des petites infrastructures communautaires par une construction, une réhabilitation et un entretien appropriés, aura un impact minimal sur l'environnement. Le CGES approuvé pour le Projet initial a été mis à jour en décembre 2019 pour refléter l'extension de la couverture géographique et les mises à jour des composantes. La version mise à jour du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a été divulguée dans le pays le 16 mars 2020 à la suite de l'examen et de l'approbation de la BM et sur le site web externe de la BM le 18 mars 2020.

105. **Évaluation Sociale.** Les éventuels impacts sociaux négatifs de STEP 2 restent les mêmes que ceux du projet initial et comprennent : (i) les erreurs d'exclusion et d'inclusion dans la sélection des bénéficiaires ; (ii) les risques liés à la protection des bénéficiaires, y compris la VBG/EAS/HS et les réfugiés ; (iii) la perturbation de la cohésion sociale et des moyens de subsistance des populations autochtones ; (iv) la réinstallation involontaire et la restriction temporaire de l'accès pendant les travaux de génie civil. Deux politiques de sauvegarde sociale continueront à être déclenchées : OP/BP 4.12, la Réinstallation Involontaire et OP/BP 4.10, les Peuples Autochtones. En général, le projet devrait avoir des retombées positives sur l'ensemble de la population des zones ciblées grâce à l'impact inclusif et redistributif des activités. L'ajout (i) d'un registre social, (ii) d'un système de suivi systématique et (iii) d'enquêtes de perception en temps quasi réel dans la conception du projet contribuera également à mesurer ces effets - et à les corriger si nécessaire. Les CLD, qui sont les principaux partenaires du projet au niveau local, contribueront également à l'identification, la prévention, l'atténuation et la réponse aux impacts sociaux négatifs. Enfin, le solide système de gestion des plaintes du projet sera poursuivi pour maintenir la responsabilité publique, traiter les plaintes et prévenir les conflits.

106. **La conception de l'opération proposée a tenu compte des risques sociaux spécifiques associés au déplacement forcé et aux conflits.** Les leçons apprises de l'évaluation sociale du projet initial soulignent la vulnérabilité accrue des personnes au sein des communautés en situation de conflit et de déplacement forcé. Cette étude met également en avant l'importance des approches inclusives et des programmes avec des effets transformateurs sur les conflits qui





adoptent des actions sensibles au genre et géographiquement spécifiques. De plus, l'Évaluation Sociale appelle au renforcement des services transversaux de résolution et de gestion des conflits offerts par les CLDs pour garantir la compréhension et l'acceptation des droits des réfugiés (et d'autres groupes minoritaires) à des fins de cohabitation pacifique. Elle recommande en outre de soutenir l'engagement des jeunes à travers la promotion des moyens de subsistance et des opportunités économiques, qui peuvent contrer les tendances à rejoindre des groupes armés ou leur engagement dans des comportements à risque tels que les relations sexuelles tarifées pour la survie. Cette étude sera étendue au Kasaï Central et au Nord Ubangui avant le début des activités dans ces deux nouvelles provinces.

107. **Atténuation des risques sociaux et contribution au programme de stabilisation.** La présence de groupes armés étrangers et congolais compromet la consolidation de la paix dans l'est de la RDC. En s'appuyant sur l'expérience du FSRDC acquise avec le projet STEP, cette intervention tient compte des risques de sécurité et permet une programmation et une mise en œuvre souples des activités. En général, cette intervention contribue également aux efforts de stabilisation en investissant dans les communautés vulnérables à la FCV. Selon les besoins, la résolution des problèmes techniques ou politiques sera assurée par la coordination avec la MONUSCO et les gouvernements provinciaux. Le FSRDC a également développé un solide réseau de partenaires, ainsi qu'un accès privilégié aux communautés et aux structures publiques, qui peuvent être mis à profit pour faciliter une mise en œuvre rapide et efficace dans cet environnement de FCV.

108. **Projet sensible à la dimension de genre et conforme aux meilleures pratiques.** Le projet est explicitement axé sur l'égalité des sexes et sur l'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes vulnérables. Il poursuivra ses efforts pour mesurer le niveau et la qualité de la participation des femmes à la gouvernance communautaire par le biais des CLD. Le système de ciblage et de sélection garantira qu'au moins 50 % des femmes bénéficieront des mécanismes de sécurité sociale. L'égalité des salaires et des avantages est obligatoire, quel que soit le sexe. Cette intervention permettra également de piloter un système de crèches mobiles pour promouvoir la participation des femmes aux travaux publics. Toutes les activités « travail contre rémunération » se dérouleront au sein des communautés locales des bénéficiaires sélectionnées, ce qui aidera les femmes à équilibrer leurs activités avec les tâches domestiques et répondra aux préoccupations de sécurité personnelle liées aux déplacements en dehors de leurs communautés.

109. **Gestion des risques de VBG/EAS/HS.** La plupart des risques liés à la VBG/EAS/HS dans le projet STEP 2 sont les mêmes que dans le cadre du projet initial. Toutefois, STEP 2 a été évalué avec une note de risque importante, en partie en raison des activités de transfert monétaire qui seront désormais introduites. Comme dans le cadre du projet initial, le FSRDC continuera à utiliser les services disponibles pour les victimes de violence dans l'ensemble des domaines de mise en œuvre du programme, en profitant de la collaboration inter-agences avec le Projet de Prévention et de Réponse à la VBG financé par la BM (également mis en œuvre par le FSRDC). Dans les zones de projet où les services sont extrêmement limités ou inexistantes, le projet examinera les options permettant de garantir aux bénéficiaires un accès sûr et confidentiel aux soins spécifiques aux survivants en cas de besoin. En plus de s'assurer que le personnel et les travailleurs du projet soient formés à des codes de conduite qui traitent spécifiquement de la VBG/EAS/HS, le FSRDC mettra à jour son système actuel de gestion des plaintes pour y inclure des procédures spécifiques et un protocole de réponse. Ce SGP comprendra une cartographie des structures disponibles localement, offrant des services de qualité et permettant de traiter les plaintes de VBG de manière éthique, sûre et confidentielle, et conformément aux principes directeurs en matière de soins aux survivants. Le projet veillera à ce que des consultations appropriées aux femmes des communautés ciblées soient menées dans des environnements sûrs et favorables, tels que dans des groupes séparés selon le sexe et avec des animatrices, afin d'obtenir leur avis sur les activités prévues et comprendre leurs risques et leurs vulnérabilités face à la VBG dans un contexte particulier, notamment au vu de la programmation des transferts monétaires à mettre en œuvre. Le FSRDC veillera à ce que le personnel chargé de la protection sociale ait une expérience suffisante en matière de



programmation sensible au genre et de prévention et de réponse à la VBG/EAS/HS ; un spécialiste de la VBG sera également recruté au niveau central pour superviser le Plan d'Action VBG/EAS/HS, qui s'appuiera sur l'évaluation des risques de VBG/EAS/HS, et s'assurera que les risques de VBG/EAS/HS liés aux activités de projet prévues sont traités et atténués de manière adéquate.

**110. Évaluation environnementale.** La distribution d'actifs aux ménages ruraux sera interrompue. Par conséquent, la politique de sauvegarde concernant la lutte anti-parasitaire (OP/BP 4.09) ne sera plus déclenchée. Aucun nouveau risque environnemental ne devrait résulter des travaux sur les infrastructures communautaires (à petite échelle), qui optimiseront l'utilisation de la main-d'œuvre et des matériaux locaux et auront un effet minimal sur l'environnement. Le FSRDC recrutera des spécialistes en environnement dans toutes ses antennes afin de garantir la mise en œuvre, le suivi, la documentation et l'établissement de rapports appropriés sur les mesures d'atténuation identifiées dans le CGES.

**111. Changement climatique et évaluation des risques de catastrophes.** L'évaluation générale des risques potentiels figurant dans le Rapport de Synthèse sur l'Examen des Risques de Catastrophe est jugée « modérée » en raison des températures qui devraient augmenter d'environ 2,7°C à 3,2°C d'ici à 2100, par rapport à l'année de référence (1990). Le rapport sur le FA de STEP 2 a été analysé en fonction des risques liés au changement climatique. Deux principales vulnérabilités ont été identifiées au cours de ce processus : des sécheresses périodiques dans le sud et des inondations saisonnières dans l'est. Dans l'enquête de 2016 concernant les ménages en RDC, plus de 40 pourcents des ménages ont déclaré avoir récemment subi une sécheresse ; plus de 30 pourcents des ménages ont déclaré avoir récemment subi une inondation (BM, 2016). En 2019, des pluies torrentielles ont provoqué la montée des rivières, inondant les deux tiers du pays. Les inondations menacent la sécurité physique et la santé des personnes, car les maladies sensibles au climat comme le paludisme et le choléra risquent de s'étendre à de nouvelles zones en raison des fortes précipitations. Du fait des infrastructures et des services limités, la RDC est très exposée aux conséquences de ces risques. Cette analyse est conforme aux classements mondiaux spécialisés tels que l'Initiative Mondiale d'Adaptation de l'Université Notre Dame (ND-GAIN), qui mesure deux dimensions de l'adaptation : (i) la vulnérabilité de six secteurs vitaux - l'alimentation, l'eau, la santé, les services écosystémiques, l'habitat humain et les infrastructures ; et (ii) l'état de préparation économique, social et de gouvernance des pays pour faire face à ces vulnérabilités. En 2017, la République Démocratique du Congo se classait 177<sup>ème</sup> sur 181 pays selon l'indice de vulnérabilité ND-GAIN, ne dépassant que la République centrafricaine, l'Erythrée, le Tchad et la Somalie.

**112. Le changement climatique et les catastrophes affectent de manière disproportionnée les plus vulnérables.** Les pauvres sont particulièrement vulnérables aux chocs liés au climat, car ils sont des acheteurs nets de produits alimentaires, vivent dans des logements de mauvaise qualité dans des zones plus exposées et n'ont pratiquement pas accès aux filets de sécurité. Parmi les ménages pauvres, la consommation alimentaire représente plus de 70 pourcent des dépenses totales, et trois des mécanismes d'adaptation aux chocs climatiques les plus fréquemment signalés sont la réduction de la consommation alimentaire, la vente d'actifs, le travail des enfants et leur retrait de l'école pour économiser les frais de scolarité. Dans ce contexte, les interventions dans le secteur de la protection sociale sont particulièrement pertinentes pour l'adaptation et l'atténuation.

**113. Adaptation et atténuation des risques climatiques et des risques de catastrophe.** Le FA de STEP 2 est aligné sur les efforts du gouvernement pour atténuer les risques climatiques. Le Plan National de Développement Stratégique 2019-2023 inclut parmi ses cinq piliers prioritaires la nécessité pour tous les secteurs d'intégrer des mesures d'adaptation et d'atténuation des risques climatiques. Le document sur les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la RDC pour 2020 souligne que la forte insécurité alimentaire est l'un des principaux effets néfastes du climat dans le pays, et identifie la nécessité de garantir les moyens de subsistance des communautés, en particulier des femmes et des





enfants, comme l'un des piliers de l'adaptation au climat. Le document CDN 2020 souligne également que les cinq principaux risques climatiques (pluies intenses, érosion côtière, inondations, vagues de chaleur et sécheresses saisonnières) ont des conséquences importantes sur la vie quotidienne des populations, en particulier pour les pauvres des zones urbaines, et perturbent les calendriers agricoles. Le FA de STEP 2 s'inscrit pleinement dans la vision de la RDC en matière d'adaptation climatique. Plus précisément :

- **Composante 1 : Appui aux communautés** (i) intégrera des mesures de conception résistantes au climat dans la construction des infrastructures communautaires ; (ii) équipera les infrastructures communautaires, telles que les écoles et les hôpitaux, pour qu'elles fonctionnent comme des espaces d'évacuation et/ou des abris dans les situations de crises causées par le changement climatique ; (iii) garantira que les infrastructures sont construites de manière efficace sur le plan énergétique, par exemple en favorisant la ventilation naturelle ; et (iv) fournira un accès à l'eau en utilisant des technologies respectueuses du climat, comme par exemple des panneaux solaires pour le pompage de l'eau lorsque cela est possible. En outre, une attention particulière sera accordée à l'intégration de mesures d'atténuation des risques climatiques et d'efficacité énergétique dans les plans de maintenance des infrastructures communautaires.
- **Composante 2 : La Création d'emplois et soutien aux moyens de subsistance** peuvent aider à diversifier les moyens de subsistance des ménages bénéficiaires pauvres en milieu rural, qui dépendent souvent de l'agriculture de subsistance. Tout d'abord, en accordant aux bénéficiaires des transferts d'argent stables, ceux-ci peuvent diversifier leurs cultures, utiliser des semences plus résistantes ou de meilleure qualité, ou se lancer dans une activité alternative afin d'être moins gravement touchés par la sécheresse ou les inondations. Dans le cas de chocs climatiques extrêmes, le programme pourrait être détourné pour se concentrer sur les zones géographiques dans lesquelles les ménages sont les plus gravement touchés. Deuxièmement, le programme de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre peut entreprendre des projets qui contribuent à l'adaptation climatique, tels que (i) la construction de barrières de protection contre les inondations, de niveaux ou de digues ; et (ii) la réhabilitation des canaux et autres infrastructures d'irrigation. Par ailleurs, les travaux publics seront exécutés localement, ce qui permettra de promouvoir des modes de transport durables pour les bénéficiaires, qui se rendront sur les chantiers à pied ou à vélo.
- **Composante 3 : Le Renforcement des Capacités** permettra de financer les réformes des systèmes de protection sociale qui pourront soutenir le programme de résilience climatique du gouvernement. Notamment, cette composante pilotera la mise en place d'un registre social unifié comprenant les bénéficiaires directs du projet, les bénéficiaires indirects et les réfugiés à partir des bases de données de la CNR/CNUDH. En recueillant systématiquement des informations sur les personnes vulnérables (y compris leur localisation), cette base de données unifiée permettra au gouvernement de réagir plus rapidement aux crises liées au climat et de fournir des transferts de fonds d'urgence aux bénéficiaires existants, en réponse à l'apparition de catastrophes liées au climat. De plus, les réformes des politiques sociales nationales (telles que les plans de préparation aux situations d'urgence) aideront le gouvernement à développer des systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophes liées au climat et à atténuer l'impact des risques climatiques sur la population, pendant et après la durée de vie du projet, par exemple lors d'une éventuelle crise acridienne. Cette composante aidera également le FSRDC, le MINAS et la CNR à assurer la coordination institutionnelle afin de répondre aux crises causées par les changements climatiques.
- **Composante 4 : La gestion du projet** soutiendra, entre autres, la modernisation du système de S&E du projet afin de superviser la mise en œuvre en temps réel et à distance, mais aussi sa fonction de communication. La



possibilité de superviser le projet à distance réduira le besoin de transport pour superviser ou recueillir des données, contribuant ainsi directement à la réduction de l'empreinte carbone du Projet. Les campagnes de communication comprendront des actions de sensibilisation en faveur de l'adaptabilité climatique face aux risques.

- **Composante 5 : Le CERC** permettra au gouvernement de mobiliser des fonds en cas d'urgence qui nécessiterait un redressement immédiat et des besoins de reconstruction comme lors des chocs liés au climat. Le CERC peut être utilisé pour répondre à des situations d'urgence sur l'ensemble des territoires nationaux, y compris dans des zones non couvertes initialement par le projet.

## V. SYSTÈME DE GESTION DES PLAINTES DE LA BANQUE MONDIALE

114. Les individus et communautés estimant être défavorablement affectés par un projet soutenu par la Banque Mondiale (BM) peuvent déposer des réclamations dans les mécanismes existants de règlements des plaintes mis en place au niveau des projets, ou au service de règlement des plaintes (SRP) de la Banque Mondiale. Le SRP s'assure que les réclamations reçues sont rapidement examinées de manière à répondre aux préoccupations relatives au projet. Les individus et les communautés affectés par un projet peuvent soumettre leurs réclamations au Panel d'Inspection indépendant de la BM qui déterminera si un préjudice est survenu, ou s'il pourrait, du fait de la non conformité aux politiques et procédures de la BM. Les plaintes peuvent être déposées à tout moment une fois que le problème a été porté directement à l'attention de la BM, et que la direction de la Banque a eu la possibilité d'y répondre. Pour obtenir des informations sur la manière de soumettre une réclamation au Service interne de Règlement des Plaintes de la Banque Mondiale (SRP), veuillez consulter <http://www.worldbank.org/en/projects-operations/products-and-services/grievance-redress-service>. Pour obtenir des informations sur la manière de soumettre une réclamation au Panel d'Inspection de la BM, veuillez consulter [www.inspectionpanel.org](http://www.inspectionpanel.org).

**VI TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS**

	Modifié	Non Modifié
Objectifs de Développement du Projet	✓	
Cadre de Résultats	✓	
Composantes et Coût	✓	
Date(s) de Clôture du Prêt	✓	
Agence d'Exécution		✓
Annulations Proposées		✓
Réaffectation entre les Catégories de Décaissement		✓
Modalités de Décaissement		✓
Déclenchement des Politiques de Sauvegarde		✓
Catégorie EE		✓
Clauses Légales		✓
Dispositions Institutionnelles		✓
Passation des Marchés		✓
Calendrier de la Mise en Œuvre		✓
Autre(s) Modification(s)		✓

**VII MODIFICATION(S) DÉTAILLÉE(S)****OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET****ODP actuel**

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables des provinces de l'Est de la RDC.

**Nouvel ODP Proposé**

L'objectif de développement du projet est d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables sélectionnées en RDC.



### COMPOSANTES

Nom Actuel de la Composante	Coût Actuel (en millions d'USD)	Action	Nom Proposé de la Composante	Coût Proposé (en millions d'USD)
1. Appui aux Communautés	51.00	Révisée	1. Appui aux Communautés	152.00
2. Création de Moyens de Subsistance et d'Emplois	51.00	Révisée	2. Création d'Emplois et soutien aux Moyens de Subsistance	214.00
3. Renforcement des Capacités	27.10	Révisée	3. Renforcement des Capacités	30.00
	0.00	Nouvelle	4. Gestion du Projet	44.90
	0.00	Nouvelle	5. CERC	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>129.10</b>			<b>440.90</b>

### DATE(S) DE CLÔTURE DES PRÊTS

Ln/Cr/Tf	Statut	Clôture Initiale	Clôture(s) Actuelle(s)	Clôture Proposée	Date Limite Proposée pour les Demandes de Retrait
IDA-57510	Actif	30-juin-2020	30- juin -2020	31-déc-2020	30-avril-2021
IDA-D0960	Actif	30- juin -2020	30- juin -2020	31-déc-2020	30- avril -2021
IDA-H9170	Actif	30- juin -2018	30- juin -2020	30-juin-2020	30-oct-2020
TF-16616	Clôturé	31-janvier-2016	31- janvier - 2016	31- janvier - 2016	31-mai-2016

### Décaissements Prévus (en USD)

Exercice Fiscal	Annuel	Cumulé
2014	7 058 145	7 058 145
2015	50 470 120	57 528 265
2016	68 446 785	125 975 050
2017	63 218 925	189 193 975
2018	58 313 690	247 507 665
2019	53 252 260	300 759 925
2020	46 236 390	346 996 315



2021	34 341 095	381 337 410
2022	31 267 480	412 604 890
2023	27 477 860	440 082 750
2024	4 917 250	445 000 000

**OUTIL SYSTEMATIQUE D’EVALUATION DES RISQUES OPERATIONNELS (SORT)**

Catégorie de risque	Dernière Notation Rapport Intermédiaire	Notation Actuelle
Politique et Gouvernance	● Elevé	● Elevé
Macroéconomique	● Elevé	● Modéré
Stratégies et Politiques Sectorielles	● Faible	● Modéré
Conception Technique du Projet	● Substantiel	● Substantiel
Capacité Institutionnelle pour la Mise en oeuvre et la Durabilité	● Substantiel	● Substantiel
Fiduciaire	● Substantiel	● Substantiel
Environnemental et Social	● Substantiel	● Substantiel
Parties Prenantes	● Faible	● Modéré
Autre		● Substantiel
Global	● Elevé	● Elevé

**CONVENTIONS JURIDIQUES – STEP Deuxième Financement Additionnel (P171821)****Sections et Description**

--

**Conditions**

Type	Description
Mise en vigueur	L'accord subsidiaire entre le Réципиентаire et le FSRDC a été signé.
Mise en vigueur	Le Manuel d'Exécution du Projet a été mis à jour de manière acceptable pour l'Association.
Mise en vigueur	L'Association est rassurée que le Réципиентаire a un cadre de protection des réfugiés adéquat.



« MERCI DE NE PAS TENIR COMPTE DE LA SECTION EN ANGLAIS CI-DESSOUS PREALABLEMENT TRADUITE »

**VI SUMMARY TABLE OF CHANGES**

	Changed	Not Changed
Project's Development Objectives	✓	
Results Framework	✓	
Components and Cost	✓	
Loan Closing Date(s)	✓	
Implementing Agency		✓
Cancellations Proposed		✓
Reallocation between Disbursement Categories		✓
Disbursements Arrangements		✓
Safeguard Policies Triggered		✓
EA category		✓
Legal Covenants		✓
Institutional Arrangements		✓
Procurement		✓
Implementation Schedule		✓
Other Change(s)		✓

**VII DETAILED CHANGE(S)****PROJECT DEVELOPMENT OBJECTIVE****Current PDO**

The project development objective is to improve access to livelihoods and socio-economic infrastructure in vulnerable communities in the eastern provinces of DRC.

**Proposed New PDO**

The project development objective is to improve access to livelihoods and socio-economic infrastructure in vulnerable communities of DRC.



**COMPONENTS**

Current Component Name	Current Cost (US\$, millions)	Action	Proposed Component Name	Proposed Cost (US\$, millions)
1. Support to Community Resilience	51.00	Revised	1. Support to Community Resilience	152.00
2. Livelihoods and Employment Generation	51.00	Revised	2. Livelihoods and Employment Generation	214.00
3. Capacity Building	27.10	Revised	3. Capacity Building	30.00
	0.00	New	4. Project Management	44.90
	0.00	New	5. CERC	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>129.10</b>			<b>440.90</b>

**LOAN CLOSING DATE(S)**

Ln/Cr/Tf	Status	Original Closing	Current Closing(s)	Proposed Closing	Proposed Deadline for Withdrawal Applications
IDA-57510	Effective	30-Jun-2020	30-Jun-2020	31-Dec-2020	30-Apr-2021
IDA-D0960	Effective	30-Jun-2020	30-Jun-2020	31-Dec-2020	30-Apr-2021
IDA-H9170	Effective	30-Jun-2018	30-Jun-2020	30-Jun-2020	30-Oct-2020
TF-16616	Closed	31-Jan-2016	31-Jan-2016	31-Jan-2016	31-May-2016

**Expected Disbursements (in US\$)**

Fiscal Year	Annual	Cumulative
2014	7,058,145.00	7,058,145.00
2015	50,470,120.00	57,528,265.00
2016	68,446,785.00	125,975,050.00
2017	63,218,925.00	189,193,975.00
2018	58,313,690.00	247,507,665.00
2019	53,252,260.00	300,759,925.00
2020	46,236,390.00	346,996,315.00



2021	34,341,095.00	381,337,410.00
2022	31,267,480.00	412,604,890.00
2023	27,477,860.00	440,082,750.00
2024	4,917,250.00	445,000,000.00

**SYSTEMATIC OPERATIONS RISK-RATING TOOL (SORT)**

Risk Category	Latest ISR Rating	Current Rating
Political and Governance	● High	● High
Macroeconomic	● High	● Moderate
Sector Strategies and Policies	● Low	● Moderate
Technical Design of Project or Program	● Substantial	● Substantial
Institutional Capacity for Implementation and Sustainability	● Substantial	● Substantial
Fiduciary	● Substantial	● Moderate
Environment and Social	● Substantial	● Substantial
Stakeholders	● Low	● Moderate
Other		● Substantial
Overall	● High	● High

**LEGAL COVENANTS – STEP Second Additional Financing (P171821)**

**Sections and Description**

[TO BE ADDED WITH LEG INPUTS]

- Legal covenant on refugees protection framework

**Conditions**

Type	Description
Effectiveness	- Signing of Subsidiary Agreement MINFI-FSRDC acceptable to IDA





### VIII. CADRE DE RÉSULTATS ET SUIVI

**Tableau 6 : Cadre de Résultats Simplifié du Projet**

<b>OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET :</b>								
Améliorer l'accès aux <u>moyens de subsistance</u> et aux <u>infrastructures</u> socio-économiques dans les <u>communautés</u> vulnérables de RDC.								
<b>INDICATEURS ASSOCIÉS À L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET</b>								
No.	Nom de l'indicateur		Unité de mesure	Référence	Actuel (déc. 2019)	Objectif de STEP (juin 2020)	Objectif de STEP2 (février 2024)	Total
<i>Objectif : Axer les activités du projet sur les communautés vulnérables</i>								
I	Communautés vulnérables bénéficiant du projet		Nombre (communautés)	0	367	--	1 000	1 400
	I.1	Dont celles affectées par Ebola	Pourcentage	0	16 %	--	25 %	25 %
	I.2	Dont celles accueillant des réfugiés	Pourcentage	0	23 %	--	50 %	50 %
	I.3	Dont celles touchées par la FCV	Pourcentage	0	51 %	--	75 %	75 %
II	Bénéficiaires indirects du projet (IRE)		Nombre (personnes)	0	1 383 211	1 050 000	2 500 000	3 550 000
	II.1	Dont les femmes	Nombre (personnes)	0	655 773	525 000	1 250 000	1 775 000
<i>Objectif : Améliorer l'accès aux moyens de subsistance</i>								
III	Bénéficiaires des programmes de protection sociale (IRE)		Nombre (personnes)	0	59 381	63 640	300 000	363 640
IV	Total des transferts sociaux distribués par les programmes de protection		Montant (USD)	0	9 305 556	12 638 908	100 000 000	112 638 908



	sociale							
<b>Objectif : Améliorer l'accès aux infrastructures socio-économiques</b>								
V	Amélioration des infrastructures communautaires		Nombre (infrastructures)	0	855	--	2 000	3 000
	V.1	Dont celles par le biais de l'approche de DC	Nombre (infrastructures)	0	367	500	1 000	1 500
	V.2	Dont celles par le biais du travail contre rémunération	Nombre (sites de travail)	0	488	--	1 000	1 500
<b>INDICATEURS DE RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES</b>								
<b>Composante 1 : Soutien à la résilience communautaire</b>								
No.	Nom de l'indicateur		Unité de mesure	Référence	Actuel (déc. 2019)	Objectif de STEP (juin 2020)	Objectif de STEP2 (février 2024)	Total
1.1	Bénéficiaires indirects des infrastructures communautaires		Nombre (personnes)	0	1 323 830	1 050 000	1 200 000	2 250 000
	1.11	Personnes ayant accès à l'eau potable (IRE)	Nombre (personnes)	0	370 672	--	300 000	600 000
	1.12	Personnes ayant accès à des centres de santé améliorés	Nombre (personnes)	0	608 962	--	300 000	650 000
	1.13	Personnes ayant accès à des écoles améliorées	Nombre (personnes)	0	344 196	--	600 000	1 000 000
1.2	CLD actif dans la prestation de services à la communauté		Nombre (comités)	0	194	500	1 000	1 500
<b>Composante 2 : Création de moyens de subsistance et d'emplois</b>								
No.	Nom de l'indicateur		Unité de mesure	Référence	Actuel (déc. 2019)	Objectif de STEP (juin 2020)	Objectif de STEP2 (février 2024)	Total



2.1	Bénéficiaires directs du « travail contre rémunération »		Nombre (personnes)	0	15 741	20 000	100 000	120 000
	2.11	Dont les femmes	Pourcentage	0	47 %	30 %	≥ 50 %	46 %
	2.12	Dont les réfugiés	Pourcentage	0	0,1 %	--	≥ 10 %	10 %
2.2	Jours par personne d'emplois temporaires créés		Nombre (jours)	0	1 326 662	2 160 000	10 000 000	12 160 000
2.3	Bénéficiaires directs de transferts monétaires		Nombre (personnes)	0	31 540	31 540	200 000	231 540
	2.31	Dont les femmes	Pourcentage	0	51 %	50 %	≥ 50 %	50 %
	2.32	Dont les réfugiés	Pourcentage	0	0,1 %	--	≥ 10 %	10 %
2.4	Montant total distribué pour les transferts monétaires		Montant (USD)	0	1 892 400	1 892 400	60 000 000	61 892 400
2.5	Bénéficiaires directs de la distribution d'actifs		Nombre (personnes)	0	43 640	43 640	0	43 640
	2.51	Dont les femmes	Pourcentage	0	51 %	40 %	--	40 %
	2.52	Dont les réfugiés	Pourcentage	0	0,1 %	--	--	--
2.6	Bénéficiaires directs des programmes de protection sociale assortis de mesures connexes		Pourcentage	0	50 %	84 %	100 %	NA
<b>Composante 3 : Renforcement des capacités</b>								
No.	Nom de l'indicateur		Unité de mesure	Référence	Actuel (déc. 2019)	Objectif de STEP (juin 2020)	Objectif de STEP2 (février 2024)	Total



3.1	Personnes inscrites au registre social		Nombre (personnes)	0	0	0	1 800 000	1 800 000
	3.11	Dont les réfugiés	Nombre (personnes)	0	0	0	100 000	100 000
3.2	Système efficace de Gestion des Opérations des Bénéficiaires du FSRDC		Nombre	0	0	0	1	1
3.3	Plans d'Urgence Provinciaux en cas d'augmentation du nombre de réfugiés et/ou d'autres personnes déplacées		Nombre	0	0	0	4	4
CR	Concrétisation des prestations du projet suite à des réclamations		Pourcentage	0	50 %	100 %	100	NA



« MERCI DE NE PAS TENIR COMPTE DE LA SECTION EN ANGLAIS CI-DESSOUS (VOIR CADRE DE RESULTATS SIMPLIFIE CI-DESSUS) »

**Results Framework**

**COUNTRY: Congo, Democratic Republic of  
STEP Second Additional Financing**

**Project Development Objective(s)**

The project development objective is to improve access to livelihoods and socio-economic infrastructure in vulnerable communities of DRC.

**Project Development Objective Indicators by Objectives/ Outcomes**

Indicator Name	DLI	Baseline	End Target
<b>Improve access to livelihoods in vulnerable communities in the Eastern provinces of DRC.</b>			
Beneficiaries of the livelihood support subcomponent whose revenue increased (Percentage)		0.00	60.00
Male beneficiaries of livelihood support whose revenue increased (Percentage)		0.00	60.00
Female beneficiaries of livelihood support whose revenue increased (Percentage)		0.00	60.00
Beneficiaries of the livelihood support sub-component residing in communities affected by forced displacement whose income has improved (Percentage)		0.00	60.00
Average increase in annual revenues among beneficiaries of the livelihood support component (Percentage)		0.00	15.00
Average increase in annual revenues for female beneficiaries (Percentage)		0.00	15.00
Average increase in annual revenues for male beneficiaries (Percentage)		0.00	15.00



Indicator Name	DLI	Baseline	End Target
Average increase in annual income of beneficiaries of the Livelihood Support component in communities affected by forced displacement (Percentage)		0.00	15.00
Direct project beneficiaries (Number)		0.00	1,050,000.00
Female beneficiaries (Percentage)		0.00	51.00
<b>Improve access to socio-economic infrastructure in vulnerable communities in the Eastern DRC</b>			
Increased access to improved community social and economic infrastructure (Percentage)		0.00	30.00
Increase in number of medical consultations (Percentage)		0.00	30.00
Increase in access to potable water (Percentage)		0.00	30.00
Increase in primary school enrollment (Percentage)		0.00	30.00
Increased access to improved community social and economic infrastructure in communities affected by forced displacement (Percentage)		0.00	30.00

**Intermediate Results Indicators by Components**

Indicator Name	DLI	Baseline	Intermediate Targets	End Target
			1	
<b>Support to community resilience</b>				



Indicator Name	DLI	Baseline	Intermediate Targets	End Target
			1	
Number of community social and economic infrastructure constructed or rehabilitated (Number)		0.00		400.00
Number of community social and economic infrastructure built or rehabilitated in communities affected by forced displacement (Number)		0.00		200.00
Reps in comm. based decision making & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries(%) (Percentage)		0.00		15.00
People participating in community based decision making & mgt str. – male (Number)		0.00		1,200.00
People participating in community based decision making & mgt str. – female (Number)		0.00		1,000.00
Reps in comm. based decision & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries-male (Number)		0.00		450.00
Reps in comm. based decision & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries-female (Number)		0.00		450.00
Improvement in social cohesion among beneficiaries of community subprojects (Percentage)		0.00		20.00
Improving social cohesion among beneficiaries of community sub-projects in communities affected by displacement (Percentage)		0.00		20.00
Created or strengthened community structures for conflict prevention, mediation and resolution (Number)		0.00		210.00
Community structures for prevention, mediation and conflict resolution created or strengthened in communities affected by forced displacement (Number)		0.00		95.00



Indicator Name	DLI	Baseline	Intermediate Targets	End Target
			1	
Action plans for conflict transformation adopted by communities (Number)	0.00			130.00
Conflict Resolution Action Plans Adopted in Communities Affected by Forced Displacement (Number)	0.00			60.00
Sub-projects implemented that were subject to environmental screening (Percentage)	0.00			95.00
Sub-projects with post-project community engagement or O&M arrangements (%) (Percentage)	0.00			75.00
Sub-projects or investments for which community post-project sustainability and / or utilization and maintenance schemes have been set in communities affected by forced displacement (percentage) (Percentage)	0.00			60.00
<b>Livelihoods and employment generation</b>				
Beneficiaries that feel project investments reflected their needs (percentage) (Percentage)	0.00			70.00
Beneficiaries of communities affected by forced displacement who consider that the investments of the Project meet their needs (Percentage)	0.00		35.00	70.00
Beneficiaries of Safety Nets programs (number) (CRI, Number)	0.00		10,000.00	20,000.00
Beneficiaries of Safety Nets programs - Cash-for-work, food-for-work and public works, Males (number) (Number)	0.00			14,000.00
Beneficiaries of Safety Nets programs - Female (number) (Number)	0.00		3,000.00	6,000.00





Indicator Name	DLI	Baseline	Intermediate Targets	End Target
			1	
Person days of temporary employment created (Number)	0.00			2,160,000.00
Days of temporary employment created for women (Number)	0.00			650,000.00
Days of temporary employment created for men (Number)	0.00			1,510,000.00
Roads rehabilitated, Rural (Kilometers)	0.00			806.00
Clients who have adopted an improved agr. technology promoted by the project (CRI, Number)	0.00		28,000.00	43,640.00
Clients who adopted an improved agr. technology promoted by project – female (%) (Number)	0.00		40.00	50.00
Beneficiaries living in a community affected by forced displacement who have adopted an improved agricultural technology promoted by the Project (Number)	0.00		70.00	95.00
Beneficiaries who have adopted one of the improved agricultural technologies promoted by the Project (Percentage)	0.00			95.00
<b>Capacity building</b>				
Client days of training provided (number) (Number)	0.00			70,000.00
Client days of training provided - Female (number) (Number)	0.00			41,000.00
LIPW beneficiaries completing a training program (Percentage)	0.00			50.00
Capacity building events for local authorities, civil society and the FSRDC (Number)	0.00			100.00



Indicator Name	DLI	Baseline	Intermediate Targets	End Target
			1	
Technical audits implemented (Yes/No)		No		Yes

**Monitoring & Evaluation Plan: PDO Indicators**

Indicator Name	Definition/Description	Frequency	Datasource	Methodology for Data Collection	Responsibility for Data Collection
Beneficiaries of the livelihood support subcomponent whose revenue increased		By semester	Monitoring and supervision reports		FSRDC
Male beneficiaries of livelihood support whose revenue increased		By semester	Monitoring and supervision reports		FSRDC
Female beneficiaries of livelihood support whose revenue increased		By semester	Monitoring and supervision reports		FSRDC
Beneficiaries of the livelihood support sub-component residing in communities affected by forced displacement whose income has improved		By semester			FSRDC
Average increase in annual revenues among beneficiaries of the livelihood support component		By semester	Monitoring reports, RSF		FSRDC



Average increase in annual revenues for female beneficiaries		FSRDC	Monitoring reports		By semester
Average increase in annual revenues for male beneficiaries		By semester	Monitoring reports		FSRDC
Average increase in annual income of beneficiaries of the Livelihood Support component in communities affected by forced displacement		By semester			FSRDC
Direct project beneficiaries	Direct beneficiaries are people or groups who directly derive benefits from an intervention (i.e., children who benefit from an immunization program; families that have a new piped water connection). Please note that this indicator requires supplemental information. Supplemental Value: Female beneficiaries (percentage). Based on the assessment and definition of direct project beneficiaries, specify what proportion of the direct project beneficiaries are female. This indicator is calculated as a percentage.	By semester	Monitoring and supervision reports		FSRDC
Female beneficiaries	Based on the assessment and definition of direct project beneficiaries,				FSRDC



	specify what percentage of the beneficiaries are female.				
Increased access to improved community social and economic infrastructure	Indicator to be broken down by type of social service (e, g.: % increased in primary school enrollment, % increase in number of medical consultations; % increase in access to potable water)	By semester	Monitoring reports		FSRDC
Increase in number of medical consultations	Refers to rehabilitated or newly build health facilities	By semester	Monitoring reports, RSF		FSRDC
Increase in access to potable water		By semester	Monitoring reports, RSF		FSRDC
Increase in primary school enrollment		By semester	Monitoring reports, RSF		FSRDC
Increased access to improved community social and economic infrastructure in communities affected by forced displacement		By semester			FSRDC

**Monitoring & Evaluation Plan: Intermediate Results Indicators**

Indicator Name	Definition/Description	Frequency	Datasource	Methodology for Data Collection	Responsibility for Data Collection
Number of community social and economic infrastructure constructed or rehabilitated		By semester	Monitoring reports		FSRDC
Number of community social and economic infrastructure built or					FSRDC



rehabilitated in communities affected by forced displacement					
Reps in comm. based decision making & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries(%)	This indicator measures the space created and the effectiveness of mechanisms established by the project to include vulnerable and marginalized groups in decision-making processes. This indicator may be more useful for CDD-type projects.		Monitoring reports		FSRDC
People participating in community based decision making & mgt str. – male					
People participating in community based decision making & mgt str. – female					FSRDC
Reps in comm. based decision & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries- male					
Reps in comm. based decision & mgt. str. from vul./marg. beneficiaries- female					
Improvement in social cohesion among beneficiaries of community subprojects	Percentage of people surveyed whose social cohesion score improved. Social cohesion to be measured using a composite index including: level of acceptance of		Perception survey		Annual



	others in the community, level of trust in other community members, propensity to work collectively to address development challenges.				
Improving social cohesion among beneficiaries of community sub-projects in communities affected by displacement					
Created or strengthened community structures for conflict prevention, mediation and resolution		By semester	Monitoring reports		FSRDC
Community structures for prevention, mediation and conflict resolution created or strengthened in communities affected by forced displacement					
Action plans for conflict transformation adopted by communities		By semester	Monitoring reports		FSRDC
Conflict Resolution Action Plans Adopted in Communities Affected by Forced Displacement					
Sub-projects implemented that were subject to environmental screening		Annual	Beneficiary satisfaction survey report		FSRDC
Sub-projects with post-project community engagement or O&M arrangements (%)	This indicator is likely to be most relevant for CDD-type projects and measures the existence of specific arrangements created	Annual	Beneficiary satisfaction survey report		FSRDC



	under the project to ensure ownership by project beneficiaries.				
Sub-projects or investments for which community post-project sustainability and / or utilization and maintenance schemes have been set in communities affected by forced displacement (percentage)					
Beneficiaries that feel project investments reflected their needs (percentage)	This will measure the extent to which decisions about the project reflected community preferences in a consistent manner.	Annual	Report of beneficiary satisfaction survey		FSRDC
Beneficiaries of communities affected by forced displacement who consider that the investments of the Project meet their needs					
Beneficiaries of Safety Nets programs (number)	This indicator measures the number of individual beneficiaries covered by safety nets programs supported by the Bank. Safety nets programs intend to provide social assistance (kind or cash) to poor and vulnerable individuals or families, including those to help cope with consequences of economic or other shock.	Quarterly	Monitoring reports		FSRDC





Beneficiaries of Safety Nets programs - Cash-for-work, food-for-work and public works, Males (number)	Follows the safety nets programsâ€™™ classification used in SP Atlas.				
Beneficiaries of Safety Nets programs - Female (number)	This indicator measures female participation in SSN programs. It has the same definition as the "Beneficiaries of Safety Nets programs" but applies only to female. This indicator will yield a measure of coverage of SSN projects disaggregated by gender (in absolute numbers)				
Person days of temporary employment created	Temporary employment will be created through labor intensive public works	Monthly	Monitoring reports		FSRDC
Days of temporary employment created for women		Monthly	Monitoring reports		FSRDC
Days of temporary employment created for men		Monthly	Monitoring reports		FSRDC
Roads rehabilitated, Rural	Kilometers of all rural roads reopened to motorized traffic, rehabilitated, or upgraded under the project. Rural roads are roads functionally classified in various countries below Trunk or Primary, Secondary or Link roads, or	Quarterly	Monitoring reports		FSRDC



	sometimes Tertiary roads. Such roads are often described as rural access, feeder, market, agricultural, irrigation, forestry or community roads. Typically, rural roads connect small urban centers/towns/settlements of less than 2,000 to 5,000 inhabitants to each other or to higher classes of road, market towns and urban centers.				
Clients who have adopted an improved agr. technology promoted by the project	This indicator measures the number of clients of the project who have adopted an improved agricultural technology promoted by the project.	Every semester	Monitoring reports		FSRDC
Clients who adopted an improved agr. technology promoted by project – female (%)					
Beneficiaries living in a community affected by forced displacement who have adopted an improved agricultural technology promoted by the Project					
Beneficiaries who have adopted one of the improved agricultural technologies promoted by the Project					



Client days of training provided (number)	This indicator measures the number of client days of training provided i.e. the number of clients who completed training multiplied by the duration of training expressed in days.	Every semester	Monitoring reports		FSRDC
Client days of training provided - Female (number)					
LIPW beneficiaries completing a training program		Every semester	Monitoring reports		FSRDC
Capacity building events for local authorities, civil society and the FSRDC		Annual	Monitoring reports		FSRDC
Technical audits implemented		Annual	Monitoring reports		FSRDC

TRADUCI



## ANNEXE I : STRATÉGIE D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE

- Contexte et défis.** L'appui à la mise en œuvre en RDC est confronté à trois défis majeurs : (i) la faiblesse générale des capacités de l'administration, malgré l'importante expérience de l'UMOP (FSRDC) ; (ii) un accès limité à la population bénéficiaire en raison de l'étendue du territoire et de la mauvaise qualité du réseau de transport ; et (iii) une situation sécuritaire instable, en particulier dans les zones touchées par le virus Ebola. Le soutien à la mise en œuvre tiendra compte de ces contraintes et s'adaptera en conséquence.
- Instruments de Supervision.** Le groupe de travail (GT), composé de personnel de la BM et de consultants ayant une grande expérience dans la réalisation de projets de protection sociale dans des environnements fragiles présentant des risques élevés pour la sécurité, a élaboré une stratégie d'accès et de soutien à la mise en œuvre combinant : (i) de fréquentes missions sur le terrain ; (ii) un système de contrôle à distance ; et (iii) des partenariats renforcés entre l'aide humanitaire, le développement et la paix (HDP). Cette stratégie de soutien à la mise en œuvre s'appuie sur une Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) réalisée par le GT au cours de la préparation. La ERS recense les acteurs concernés par la sécurité et identifie les risques opérationnels, de sécurité et de réputation découlant de l'interaction entre ces acteurs et les actifs et bénéficiaires du projet. La ERS sera mise à jour au moins une fois par an.
- Fréquence des Missions.** Les résultats du projet dépendent en grande partie de la capacité du GT à fournir un soutien pratique à la mise en œuvre. Un Spécialiste Principal international de la Protection Sociale et un Spécialiste local de la Protection Sociale sont basés à Kinshasa. Les missions de supervision peuvent donc être entreprises fréquemment et à moindre coût. Le bureau de liaison de la Banque mondiale à Goma sert de point de contact pour la coordination des partenaires et la collecte de renseignements auprès des acteurs locaux. Le Spécialiste de la Sécurité dans les entreprises basées à Goma fait partie de l'équipe depuis la phase de préparation afin d'assurer le lien avec le Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS) dans le cadre des déplacements sur le terrain. Cette approche a permis au GT de sécuriser les vols du Service aérien d'Aide Humanitaire des Nations Unies (UNHAS) vers des territoires éloignés, d'établir des protocoles de sécurité avec la MONUSCO (incluant des convois si nécessaire), et d'entreprendre des missions régulières sur le terrain pour superviser le projet initial et préparer cette opération, y compris dans les zones touchées par le virus Ebola sous réserve d'autorisations spéciales.
- Supervision à distance.** Entre les missions, le FSRDC soumettra des rapports mensuels sur les progrès réalisés, qui seront systématiquement suivis et examinés par audio- et vidéoconférence. Avec le soutien de la BM, le FSRDC utilise déjà des outils de surveillance géospatiale basés sur GEMS pour rendre compte de ses activités. Un consultant GEMS à plein temps fait partie du GT et a travaillé à la conception d'un ensemble de questionnaires personnalisés (par exemple, sur les bénéficiaires, les lieux de travail, les perceptions) pour informer l'adaptation des projets en temps réel. Cette approche sera étendue à toutes les activités financées par STEP 2. Le FSRDC recrutera un assistant technique chargé du SIG pour aider l'UMOP à numériser le système de S&E. Cela permettra au GT et à l'UMOP d'analyser les données relatives à la mise en œuvre dans tous les domaines du projet, par exemple les images géocodées et horodatées des travaux d'infrastructure communautaires. Toutefois, le système de S&E numérisé ne remplacera pas, mais complétera, la supervision physique. Enfin, le projet financera des audits techniques et financiers externes, ainsi que l'évaluation des risques sociaux, assurant ainsi un niveau supplémentaire de suivi du projet.
- Partenariats HDP renforcés.** La MONUSCO a pour mandat d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies, y compris de la Banque mondiale, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies. À ce titre, le GT reçoit chaque semaine des évaluations des menaces à la sécurité et des mises à jour sur les développements politiques de la Cellule d'analyse conjointe de la mission (JMAC) de la MONUSCO. Ces informations sont ensuite



croisées avec des données « open source » que le GT suit quotidiennement, par exemple des reportages de médias, des actualités et des études universitaires, afin d'informer les missions sur le terrain et les mécanismes d'exécution des projets. Le GT a établi des relations solides avec la communauté humanitaire, par exemple avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui opère depuis longtemps dans cet environnement difficile et peut fournir des conseils et un soutien sur le terrain, notamment grâce au Cluster Logistique.

TRADUCTION NON OFFICIELLE